



ACTES

Forum Initiative Grande Muraille Verte et Société Civile

Accélérer la mise en œuvre de la GMV

Quel rôle pour les OSC ?

Du 24 au 26 juillet 2018

A Ouagadougou, Burkina Faso

Rapportage Général : Mme Manon ALBAGNAC – CARI / SPONG / ReSaD



Sommaire

Remerciements	4
Introduction - Contexte	5
Déroulement du Forum	7
SESSION 1 : Ouverture et cadrage du Forum	8
1. Cérémonie d'ouverture officielle	8
2. Cadrage des travaux	11
• La place des OSC, ONG, OCB pour l'ONU Environnement	11
• L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel – une réponse africaine à la désertification, aux sécheresses, aux changements climatiques et à la perte de biodiversité. 11	
• Synthèse des principaux échanges	12
SESSION 2 : Contribution des OSC à la mise en œuvre de la GMV.....	15
1. Organisations de la société civile internationales	15
• Centre d'Actions et de Réalisations Internationales	15
• SOS Sahel	16
• Tree Aid.....	16
• L'Union Internationale de Conservation de la Nature	17
• Red Cross Netherlands (Croix-Rouge des Pays-Bas).....	18
• M ² E (Meters Squared of Earth)	18
2. Organisations de la société civile africaines	19
• Le Secrétariat Permanent des ONG et le Réseau Sahel Désertification.....	19
• Jeunesse Unie pour un Développement Durable.....	20
• L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest.....	20
• Principaux échanges	21
SESSION 3 : Renforcement de la coopération entre les gouvernements et la société civile pour la mise en œuvre de la GMV	23
1. Présentation d'expériences réussies	23
• ENDA Énergie – le projet FLEUVE au Sénégal.....	23
• Tiipaalga.....	24
2. Solutions pour une meilleure communication, un partage de connaissances entre les parties prenantes.....	25
• Plateforme de communication et de partage de connaissances de l'IGMVSS – Hub Spécial de l'Union Africaine	26
• Plateforme interactive pour relier tous les partenaires de la GMV – SOS Sahel	26
• Site internet interactif pour les parties prenantes de la Grande Muraille Verte - UICN.....	26
• Synthèse des principaux échanges	27

3. Travaux de groupe	28
• Groupe 1 : Les contraintes liées à la compréhension des fonctions et rôles des agences/unités nationales de la GMV et les solutions possibles.....	28
• Groupe 2 : Les contraintes des OSC résultant de la vision réductrice de l'IGMVSS et son champ d'action et solution possibles	29
• Groupe 3 : Les contraintes propres aux OSC et les solutions possibles. Évaluer les expériences locales et internationales qui promeuvent les OSC et leur mise à l'échelle.	30
• Groupe 4 : Comment améliorer la contribution des OSC à la GMV ?	32
SESSION 4 : Coopération dans la mise en œuvre de la GMV et suivi-évaluation	33
1. Coopération Sud-Sud et Sud-Nord	34
• Renforcement de la coopération dans la mise en œuvre de l'IGMVSS – l'expérience d'ENDA Énergie (Sénégal, Mauritanie)	34
• Développer des partenariats Nord-Sud pour la réalisation d'actions sur le terrain – l'expérience de Tiipaalga (Burkina Faso).....	35
• Se rapprocher des réseaux de la société civile pour favoriser le partage d'expérience – le réseau international Drynet	35
• Le concept de pôle de services développé par SOS Sahel.....	35
• Animer le dialogue entre la société civile et la Grande Muraille Verte – l'engagement du ReSaD (Burkina Faso, France, Mali, Niger)	36
• Synthèse des échanges.....	36
2. Dispositifs de suivi-évaluation	37
• La base de données SIG de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso.....	37
• Projet d'évaluation à grande échelle de la dégradation des terres proposé par l'ONU-Environnement.....	38
Conclusion.....	40
Recommandations du Forum	41
Annexes.....	45

Remerciements

La tenue effective du Forum de la Grande Muraille Verte et de la Société Civile sous le thème « Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte : quelles rôles pour la société civile ? » a été possible grâce à l'implication et à l'engagement de tous les acteurs. Tout en remerciant toutes les structures qui, de près ou de loin, ont contribué au succès du Forum, il sied d'exprimer une reconnaissance particulière à l'endroit de l'ONU Environnement, l'UICN et du FEM, qui à travers le Projet Régional « *Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte : Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle* », n'ont ménagé aucun effort pour répondre à l'appel lancé lors de la première conférence de l'IGMVSS, à l'Union Africaine et à l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, de créer ou catalyser un mouvement des OSC pour une mise en œuvre harmonieuse de l'Initiative.

Une reconnaissance est également formulée à l'endroit de l'Union Africaine, à la Commission de l'Union Africaine en charge de la coordination à l'échelon continental de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, à l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, aux Agences et Coordinations Nationales de la GMV des pays pour leur engagement à tous les niveaux pour la tenue et la réussite du Forum.

L'UICN et le Hub Spécial de l'Union Africaine sur l'IGMVSS en tant que leaders dans l'organisation du Forum voudraient exprimer leurs remerciements à la Croix-Rouge des Pays-Bas, à SOS Sahel, au SPONG et au ReSaD pour leur engagement aussi bien technique que financier dans l'organisation du Forum. Cette reconnaissance s'étend à toutes les structures qui ont contribué au Forum à travers des présentations ou des communications orales, ainsi qu'à tous les participants pour leur dévouement et riches contributions.

Enfin, des remerciements sincères sont exprimés à l'endroit du Gouvernement du Burkina Faso et du Ministère de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique pour leur soutien indéfectible à la réussite du Forum.

Introduction - Contexte

L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) est un programme panafricain dont l'objectif principal est de restaurer et gérer durablement les terres dans la région sahélo-saharienne afin de répondre au double défi de la lutte contre la pauvreté et de la dégradation des écosystèmes. Elle constitue une initiative fédératrice qui donne l'occasion unique de résoudre les défis majeurs au cœur du quotidien des populations de la zone sahélo-saharienne : accès aux services de base (eau, santé, éducation), sécurité alimentaire, augmentation et diversification des revenus, sécurité civile et espace de paix, conservation de la diversité biologique. Cependant, la matérialisation de ces nobles objectifs ne saurait voir le jour sans un engagement de tous, une synergie d'actions qui relie les secteurs et les acteurs. Les Organisations de la Société Civile (OSC), notamment africaines, constituent un puissant moteur de développement et une interface crédible entre, d'une part, les décideurs et les structures gouvernementales et, d'autre part, les communautés de base. Aussi, ont-elles un rôle prépondérant à jouer dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte en traitant de problèmes à l'échelon local avec des solutions mises en œuvre par les populations.

La nécessité d'impliquer la société civile dans la mise en œuvre de l'IGMVSS a été maintes fois soulignée, y compris dans la Stratégie Régionale Harmonisée de l'Initiative : « Les organisations de la société civile et la communauté scientifique sont largement associées en tant que parties prenantes aux activités liées à la mise en œuvre de l'IGMVSS et leurs initiatives en matière de plaidoyer, de sensibilisation, de recherche, de renforcement de capacités et d'éducation font une place aux solutions à long terme des problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse » (Résultat 1.3). En 2012, sous l'égide du Réseau Sahel Désertification (ReSaD), le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales au Burkina Faso (SPONG) a organisé à Ouagadougou un atelier régional, sur le thème : « *Société civile et Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel : s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté* ». L'atelier a regroupé une cinquantaine de représentants des OSC de dix pays. A l'issue de l'atelier, les participants ont estimé que la Grande Muraille Verte constitue une formidable opportunité pour l'Afrique d'engager un véritable plan à moyen et long terme de développement des zones arides du Sahel et du pourtour Saharien.

Cependant, dix ans après le lancement de l'Initiative, l'implication de la société civile demeure faible, du fait d'une insuffisance de pro activité de la société civile africaine d'une part, et d'autre part de sa faible prise en compte par les structures gouvernementales en charge de la mise en œuvre de l'IGMVSS. C'est d'ailleurs pourquoi entre 2013 et 2015, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a organisé deux consultations des OSC afin d'initier une véritable réflexion sur des stratégies pour leur meilleure implication. Dans l'optique de remobiliser les efforts de la société civile, la première conférence internationale sur la Grande Muraille Verte organisée en 2016 à Dakar a fortement recommandé « d'encourager et de renforcer la participation de la société civile dans la mise en œuvre de la Grande Muraille verte afin de créer un mouvement social dynamique autour de l'Initiative ».

Un certain nombre d'initiatives sont mises en œuvre pour l'atteinte des objectifs de l'IGMVSS en intégrant des composantes d'approches multi-secteurs et multi-acteurs, visant à améliorer les capacités et l'implication de toutes les parties prenantes, dont les organisations de la société civile. En dépit de ces efforts, la participation des OSC à la mise en œuvre de l'IGMVSS reste limitée. Les approches restent singulières et ne permettent pas de galvaniser une réelle implication de la société civile. Cela a été un point important de discussion élargie avec les représentants de la société civile lors de la 4^{ème} réunion du comité de pilotage régional de la Grande Muraille Verte tenue à Abuja en décembre 2017. Le comité de pilotage a exhorté les Agences et Coordonation Nationales de la Grande Muraille Verte à travailler en étroite collaboration avec les OSC et à impliquer toutes les parties prenantes, en particulier les pasteurs, les chasseurs, les pêcheurs, les jeunes et les femmes. Il a également réitéré l'appel lancé lors de la première conférence de l'IGMVSS à l'Union Africaine et à l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte, de créer ou catalyser un mouvement des OSC pour une mise en œuvre harmonieuse de l'Initiative.

Répondant donc immédiatement à ce besoin et s'appuyant sur les initiatives en cours, la Commission de l'Union Africaine en charge de la coordination à l'échelon continental de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, l'ONU-Environnement, le FEM et l'UICN à travers le projet « *Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte : Relier les secteurs et les acteurs pour renforcer les synergies et le changement d'échelle* » ont engagé une réflexion commune avec les partenaires et les parties prenantes. Cela a abouti à l'organisation effective de ce Forum Initiative Grande Muraille Verte et Société Civile sous le thème : « **Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative Grande Muraille Verte : Quels rôles pour les OSC ?** ».

L'objectif général du Forum est donc de contribuer au renforcement de l'implication effective de la société civile dans la mise en œuvre de l'IGMVSS. Cette implication des OSC permettra de consolider les acquis, de stimuler de nouveaux partenariats, d'améliorer la durabilité de l'IGMVSS et d'accélérer l'atteinte de ses objectifs.

Déroulement du Forum

Le forum Grande Muraille Verte – Société civile s’est tenu à l’hôtel Palm Beach de Ouagadougou (Burkina Faso) du 24 au 26 juillet 2018. Il a convié près d’une centaine de participants représentant des Organisations de la Société Civile (OSC) des pays membres de l’Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS), des Agences et Coordinations Nationales de l’IGMVSS, des OSC internationales, des institutions partenaires au développement.

- Le Forum s’est déroulé en suivant 4 sessions :

SESSION 1 : Ouverture et cadrage du Forum

- Cérémonie officielle
- Présentations introductives en plénière

SESSION 2 : Contribution des OSC à la mise en œuvre de l’IGMVSS

- Présentations d’initiatives promues par des organisations de la société civile

SESSION 3 : Renforcement de la coopération entre les gouvernements et la société civile pour la mise en œuvre de l’IGMVSS

- Présentations d’expériences réussies
- Présentations d’initiatives pour l’amélioration de la communication avec la société civile
- Travaux de groupe

SESSION 4 : Coopération dans la mise en œuvre de l’IGMVSS et le renforcement du suivi-évaluation

- Présentations d’initiatives de coopération Sud-Sud et Sud-Nord
- Présentations de dispositifs pour le suivi et l’évaluation de la GMV

Le présent rapport restitue les présentations déroulées lors des sessions, les échanges et discussions ainsi que les résultats des travaux de groupe.

Les recommandations finales du Forum figurent après la conclusion de ce rapport.



SESSION 1 : Ouverture et cadrage du Forum

1. CEREMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE

- **Monsieur Adama DOULKOM**, Coordinateur National de la GMV au Burkina Faso.
- **Monsieur François Paul RAMDE**, Conseil d'Administration du SPONG.
- **Monsieur Aliou FAYE**, Directeur Régional Afrique Centrale et Occidentale, UICN.
- **Monsieur Ahmed ELMEKASS**, Coordinateur de UA-SAFGRAD et représentant Madame la Commissaire de l'Economie Rurale et Agriculture à la Commission de l'Union Africaine.
- **Monsieur Souleymane ZEB**A, représentant le Ministre de l'Environnement de l'Économie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso



Monsieur Doulkom, prenant la parole en premier, a fait part de son honneur d'accueillir les participants au Forum, collègues de la Grande Muraille Verte et acteurs de la société civile, et il leur a souhaité la bienvenue au pays des hommes intègres. La Grande Muraille Verte est une approche holistique, adaptée aux caractéristiques des territoires sahéliers, qui demande aux pays d'être force de proposition pour développer des démarches adaptées. Au Burkina Faso, la Grande Muraille Verte apportera sa contribution significative à l'engagement du gouvernement d'atteindre

d'ici 2030 la neutralité en matière de dégradation des terres. D'après Monsieur Doulkom, la société civile est devenue un acteur incontournable, qui initie et met en œuvre des actions aux côtés des États, et qui contribue à la Grande Muraille Verte. Pour faire face au défi de la lutte contre la désertification, il est indispensable de rassembler les acteurs et de bâtir des synergies d'intervention pour le bien des communautés bénéficiaires. Ce Forum devra permettre d'analyser les différentes options pour construire ces synergies et mener des actions plus efficaces et efficientes.



Au nom des membres du Conseil d'Administration du SPONG et des organisations de la société civile, Monsieur Ramdé a également souhaité la bienvenue aux participants du Forum.

Selon lui, la Grande Muraille Verte reste à la fois un concept connu par peu d'acteurs et méconnu par un grand nombre des populations sahéliennes qui en sont les bénéficiaires. Toutes les opportunités sont donc à saisir pour faire de cette Initiative, un outil de travail des organisations de la société civile et surtout une action quotidienne des populations. La société civile estime que seule la construction de synergies avec tous les autres porteurs d'espoir permettra de déployer effectivement la Grande Muraille Verte auprès des populations. Comme cela a déjà été souligné par la société civile en 2012, lors d'une rencontre organisée par le SPONG, pour réussir ce partenariat il est nécessaire que les institutions africaines montrent leur foi dans la Grande Muraille Verte et y mettent des moyens permettant de l'opérationnaliser. Monsieur Ramdé a conclu son allocution en remerciant les Agences et Coordinations Nationales de la Grande Muraille Verte pour les efforts qu'elles consentent à l'intégration de la société civile dans leurs programmes d'actions.



Monsieur Faye a fait part de l'intérêt de l'UICN pour l'organisation de ce Forum qui devrait initier une nouvelle dynamique de collaboration entre société civile et Grande Muraille Verte.

La Grande Muraille Verte se présente comme une approche intégrée pour faire face aux défis des zones sèches et arides et y impulser un développement durable. L'Initiative, qui se donne pour mission de gérer durablement les terres et les écosystèmes, est devenu un carrefour unique pour beaucoup d'objectifs. Aussi, l'UICN s'est-elle engagée à accompagner sa mise en œuvre harmonieuse. Au cours des

dernières années, les efforts de l'UICN se sont concentrés sur une meilleure implication de la société civile dans l'initiative. Le projet BRICKS a travaillé à la gestion des connaissances et l'identification d'approches innovantes. Il a également appuyé à l'organisation de la première conférence sur la Grande Muraille Verte (Dakar, 2016). Actuellement l'UICN met en œuvre le projet « Réduire les écarts dans la GMV » qui a permis l'organisation de ce Forum. Relier les acteurs et les secteurs n'est possible qu'à travers l'engagement et la concertation de tous. L'objectif du Forum est de renforcer la cohérence dans l'action et l'implication effective de la société civile, Monsieur Faye fait donc part de son souhait que le Forum aboutisse à des recommandations réalistes et pertinentes.



S'exprimant au nom de Madame la Commissaire de l'Économie Rurale et Agriculture à la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Elmekass a remercié le gouvernement et le peuple du Burkina Faso qui accueillent ce Forum.

L'Agenda 2063 de l'Union Africaine aspire à un environnement et des écosystèmes sains et préservés, ainsi que des économies et communautés résilientes aux changements climatiques. La Grande Muraille Verte contribue à cette aspiration en apportant une réponse aux défis qui affectent les sociétés sahéniennes : lutte contre la désertification, gestion durable des terres et résilience aux changements

climatiques. L'implication de la société civile est essentielle pour la mise en œuvre des stratégies de développement en Afrique. Aussi, les trois jours de travaux devront-ils être optimisés pour aboutir à une feuille de route et des engagements concrets pour une meilleure collaboration avec la société civile. L'Union Africaine attend ces résultats pour les inclure dans les décisions et stratégies futures.



Enfin, prenant la parole au nom du Ministre de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso, Monsieur Zéba a d'abord exprimé sa satisfaction de voir les participants si nombreux à cette rencontre, placée sous la volonté de protéger l'environnement dans les zones les plus fragiles.

Depuis quelques décennies, la marche de l'Afrique vers le progrès social, la sécurité alimentaire et l'adaptation aux effets des changements climatiques est contrariée par la désertification, la dégradation des terres et les sécheresses. Ces phénomènes ont engendré depuis le début des années 1970 une diminution drastique des ressources

naturelles sur le continent et une compétition féroce entre leurs différents utilisateurs. Cette compétition s'est malheureusement soldée, dans certains cas, par des conflits ouverts et des guerres. Qui plus est, elle a alimenté des rancœurs et des frustrations, elles-mêmes sources de certains défis nouveaux du continent tels que l'insécurité et l'immigration des jeunes. L'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel, émane des Chefs d'État et de Gouvernement du continent.

Elle s'est positionnée depuis 2007 comme une initiative de développement holistique et intégré des zones sèches d'Afrique, mettant au cœur de son action les zones arides du continent où, bien souvent, les organisations de la société civile, avec des moyens limités, travaillent à répondre aux besoins de développement des populations. Aujourd'hui plus que jamais, tous les acteurs sont unanimes à reconnaître que la réussite et la durabilité de la Grande Muraille Verte dépendent fortement de l'implication des organisations de la société civile. C'est ce qui a valu au gouvernement du Burkina Faso d'accompagner le SPONG dans l'organisation en 2012 de l'atelier régional : Société civile et Grande Muraille Verte, s'approprier l'initiative et mobiliser l'opinion pour lutter contre la faim et la pauvreté.

C'est également pour cette raison que le ministère de l'environnement, de l'économie verte et des changements climatiques a noué des relations de partenariat privilégiées avec les OSC. Dans le cas particulier de la Grande Muraille Verte, Monsieur Zéba souligne la synergie d'action avec le ReSaD dans la mise en œuvre du projet FLEUVE et la participation du SPONG au comité de pilotage de projets environnementaux en cours. Récemment se sont tenus le conseil des ministres et le sommet des chefs d'États de l'APGMV, en marge du 34^{ème} sommet de l'Union Africaine. Ensemble les dirigeants ont convenu que l'Initiative avance et engrange des succès. Cependant, d'énormes défis restent à relever pour permettre à la Grande Muraille Verte de déployer tout son potentiel et devenir cette 7^{ème} merveille du monde, qui permettra d'atteindre les ODD et de réaliser les aspirations de l'Agenda 2063. Un de ces défis concerne donc l'implication effective de la société civile à la mise en œuvre de l'Initiative. Cette rencontre offre l'opportunité d'un dialogue franc, pour réfléchir sur une forme de collaboration basée sur la synergie d'actions. Elle doit surtout permettre de bâtir des relations durables entre les différentes institutions et les organisations de la société civile.

Réitérant ses remerciements aux participants à la rencontre, ainsi que la commission de l'Union Africaine, ONU Environnement, le FEM et l'UICN qui ont permis la tenue de cet important Forum, Monsieur Zéba a terminé son discours en déclarant ouverts les travaux du Forum « Grande Muraille Verte et Société Civile ».



2. CADRAGE DES TRAVAUX

Ce temps en plénière a eu pour vocation de mettre en place le cadre des travaux du Forum à travers deux présentations introductives. La première a porté sur un modèle de collaboration entre institution et acteurs de la société civile et la deuxième sur l'Initiative de la Grande Muraille Verte comme une réponse africaine à la désertification, aux sécheresses, aux changements climatiques et à la perte de biodiversité.

- **La place des OSC, ONG, OCB pour l'ONU Environnement**

Présentation de Mme Margaret Oduk, ONU-Environnement

L'ONU Environnement s'est engagé à s'associer largement avec les grands groupes et les parties prenantes afin d'assurer la transparence et l'implication de tous les acteurs dans les processus de décision intergouvernementaux liés à l'environnement. Les organisations de la société civile sont prises en compte dans ces parties prenantes, elles apportent un soutien essentiel à la réalisation du mandat d'ONU Environnement. Les enjeux environnementaux sont trop vastes pour être adressés par une seule entité, l'ONU Environnement s'est donc engagé à intervenir à travers les partenariats et la construction de synergies grâce à des efforts de renforcement des capacités. Au cours de la dernière décennie, l'implication des organisations de la société civile a fortement augmenté, puisqu'elles sont 400 à être aujourd'hui accréditées auprès d'ONU Environnement. Elles amènent une expertise et des connaissances issues de leurs expériences sur le terrain. Elles portent aussi la voix des populations les plus affectées par les problèmes environnementaux et donc concernées par les politiques publiques.

Il apparaît donc évident que la société civile a un rôle à jouer dans la gouvernance environnementale, et peut être une force pour la mise en œuvre des agendas et engagements internationaux en matière d'environnement, tels que l'Initiative Grande Muraille Verte. La participation active de la société civile est cruciale de par son expertise, sa capacité à toucher largement les communautés, et dans certains cas, sa capacité à mobiliser des financements. La Grande Muraille Verte vise à contribuer à la restauration de 100 millions d'hectares, à la séquestration de 250 millions de tonnes de carbone et à la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois verts en milieu rural. Ces ambitions ne peuvent être atteintes qu'en impliquant largement tous les acteurs dont les organisations de la société civile. C'est déjà le parti pris de la Grande Muraille Verte, cependant une meilleure coordination de ces acteurs est nécessaire, pour éviter la duplication et améliorer l'efficacité de leurs interventions.

- **L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel – une réponse africaine à la désertification, aux sécheresses, aux changements climatiques et à la perte de biodiversité**

Présentation de M. François Tapsoba, Union Africaine – Hub Spécial

Qu'est-ce que l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel ?

Face aux menaces environnementales pesant sur la région sahélienne, la Grande Muraille Verte est un partenariat africain pour arrêter et inverser les tendances de dégradation des terres dans les zones arides et semi-arides. Ce partenariat est justifié par les liens étroits entre désertification, sécheresse, changements climatiques et perte de biodiversité sur les terres arides du Sahara et du Sahel, ainsi qu'avec la pauvreté, l'insécurité alimentaire et toutes les autres formes d'insécurité. Autant d'enjeux qui nécessitent d'être adressés de manière intégrée au sein d'un même cadre.

L'Initiative marque donc un engagement politique de haut niveau des dirigeants africains et apporte une contribution à la réalisation de l'Agenda 2063. La Grande Muraille Verte est également une réponse intégrée pour la mise en œuvre des trois Conventions de Rio : Climat, Biodiversité et Désertification.

La Grande Muraille Verte vise à :

- Sensibiliser les acteurs du développement et les décideurs sur les spécificités et l'urgence du développement des zones arides ;
- Mettre à l'échelle les bonnes pratiques de développement durable et de gestion de l'environnement ;
- Mettre en œuvre une mosaïque d'interventions intégrées en réponse aux menaces affectant les modes de vies des populations du Sahel et du Sahara ;
- Identifier des solutions à long terme pour combattre la désertification et la dégradation des terres.

Mise en œuvre de la Grande Muraille Verte sur le terrain

Plusieurs grands programmes régionaux contribuent à la réalisation concrète de la Grande Muraille Verte :

- Programme le Sahel et l'Afrique de l'Ouest (SAWAP) – Banque Mondiale, FEM, Terrafrica ;
- Building Resilience through Innovation, Communication and Knowledge Services (BRICKS) – Banque Mondiale, CILSS, UICN, OSS;
- Front Local Environnemental pour une Union Verte (FLEUVE) – Union Européenne, Mécanisme Mondial ;
- Action Contre la Désertification (ACD) – Union Européenne, FAO ;
- Réduire les écarts dans la Grande Muraille Verte – FEM, ONU Environnement, UICN.

Cadre de résultats de la Grande Muraille Verte

Un cadre de résultats a été élaboré par l'Union Africaine, sur la base de la Stratégie Régionale Harmonisée. Ce cadre de résultats, demandé par beaucoup d'acteurs, permet d'avoir une approche orientée sur l'atteinte des résultats, d'évaluer la mise en œuvre de l'Initiative et d'identifier les risques que les projets et programmes pourraient rencontrer. Bien que le document existe, il est encore difficile d'évaluer à ce jour le chemin réellement parcouru.

Cependant, face aux diverses interprétations de ce qu'est la Grande Muraille Verte, le cadre de résultats permet aux parties prenantes d'établir un consensus sur la vision et les objectifs de l'initiative. Il est également un outil qui pourrait être utilisé pour labelliser les projets de développement, portés par des acteurs en dehors du cadre de la Grande Muraille Verte, mais contribuant à ses objectifs. Le cadre de résultats va être révisé pour intégrer les résultats de la COP13, notamment en ce qui concerne la sécheresse.

• Synthèse des principaux échanges

Concernant la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte :

La présentation fait état de projets permettant de restaurer 800 000 hectares sur toute la zone de la GMV. Il y a quelques semaines, le ministre en charge de l'environnement au Burkina Faso a évoqué une perte annuelle de 400 000 ha, il y a donc encore un écart important entre les menaces et les moyens investis pour y répondre. La GMV n'est pas la seule à prendre en charge les actions de restauration des terres, la CNULCD propose aussi des mesures de prévention et restauration à travers la NDT et au-delà des zones d'intervention de la GMV. Il y a néanmoins un accent à mettre sur la mobilisation des ressources, et il faut encourager les synergies et convergences avec les initiatives menées en parallèle de la GMV. Enfin, sur les questions de dégradation et de récupération des terres, il faut tenir compte de la temporalité : durée pour que la terre se dégrade, durée pour que la terre soit restaurée etc.

La GMV a l'objectif d'améliorer la résilience des écosystèmes aux changements climatiques. N'est-il pas possible d'aller plus loin au Sahel et de restaurer les écosystèmes pour atténuer les effets des changements

climatiques ? Ce potentiel puit de carbone pourrait être un argument fort en termes de plaidoyer auprès des bailleurs de fonds.

Effectivement, atteindre la résilience des écosystèmes est déjà une bonne chose, mais il faudrait pouvoir aller plus loin. L'ensemble des projets qui s'inscrivent dans l'IGMVSS intègrent un volet de reboisement et de restauration des terres dégradées ce qui contribue à l'amélioration de la capacité de séquestration de carbone des écosystèmes ciblés.

Précision concernant l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) :

L'Agence vient de déposer ses instruments de ratification afin d'engager une procédure de reconnaissance en tant qu'agence d'exécution du système des Nations Unies. Lors du dernier sommet des Chefs d'États et de Gouvernement de l'APGMV, qui s'est tenu au début du mois de juillet 2018 à Nouakchott, un règlement a été adopté par le Conseil des Ministres afin que l'Union Africaine qui constitue la tutelle politique de l'Agence Panafricaine puisse faciliter sa procédure d'accréditation en tant qu'agence chargée de la mise en œuvre de l'IGMVSS.

Concernant le cadre de résultats de la Grande Muraille Verte :

La société civile a-t-elle été impliquée lors de l'élaboration du cadre de résultats ?

Le cadre de résultats découle directement de la Stratégie Régionale Harmonisée et celle-ci a été discutée entre gouvernements et organisations de la société civile. Des consultations avaient eu lieu en février 2012 en Algérie pour les pays francophones et en avril 2012 en Gambie pour les pays anglophones. Enfin, elle a été à l'ordre du jour des discussions lors de la rencontre régionale de la société civile organisée en octobre 2012 par le SPONG/ReSaD à Ouagadougou.

Qu'est-ce qui est prévu en termes de diffusion du cadre de résultats ?

L'Union Africaine travaille toujours sur le sujet de la présentation et de la diffusion du cadre de résultats. Il est nécessaire de développer une stratégie de communication.

Aujourd'hui on n'arrive pas à avoir accès à des données sur la mise en œuvre de la GMV, pourquoi ce cadre n'est-il pas encore utilisé et valorisé ?

Jusqu'à présent, les efforts se sont beaucoup plus focalisés sur les processus que sur les résultats. La valorisation des résultats des actions a été insuffisante, et c'est ce que le cadre de résultats doit permettre de corriger. C'est aussi un point sur lequel tous les acteurs doivent travailler de manière coordonnée. En effet, un des problèmes auxquels les agences nationales de la GMV sont confrontées est la remontée d'informations. Il faut réfléchir aux mécanismes de remontée et descente d'informations à mettre en place. Au Niger, un plan d'action de mise en œuvre de la Grande Muraille Verte a été élaboré. L'agence nationale souhaite capitaliser les efforts réalisés par la société civile sur le terrain. Il est important d'améliorer la communication sur ce que la GMV fait mais aussi que les partenaires de la société civile puissent rapporter ce qu'ils font.

Comment le cadre de résultats est-il arrimé aux autres cadres : ODD, Agenda 2063... ?

Chacun des résultats du cadre est détaillé en indicateurs, dont certains sont convergents avec les indicateurs des ODD. Sur la labellisation, au-delà du cadre de résultats, il faudrait avoir des critères pour capitaliser les projets de la société civile.

Conclusions de la Session 1 :

Cette première session a permis d'instaurer entre les participants une compréhension commune de ce qu'est l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel, et d'introduire la problématique de la collaboration avec la société civile par une étude de cas sur les pratiques d'ONU Environnement.

La Grande Muraille Verte est avant tout un programme intersectoriel et intégré prenant en compte les réalités socio-économiques et écologiques des zones arides et semi-arides d'Afrique. Les interventions prévues dans le cadre de la Grande Muraille Verte vont au-delà des aspects résilience/humanitaire pour embrasser le développement intégré des communautés. Enfin, elle s'inscrit dans la mise en œuvre des 3 Conventions de Rio (Désertification, Changements Climatiques et Diversité Biologique), ainsi que dans l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Au regard des enjeux qu'elle adresse, la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte doit intégrer la participation de tous les acteurs du développement (dont les organisations de la société civile) et favoriser les approches collectives plutôt que singulières.

Un défi est souligné concernant le manque de communication qui constitue un frein à la participation des organisations de la société civile. Faute de communication, ces organisations ne se sont pas approprié la stratégie régionale harmonisée et son cadre de résultats qui leur permettrait d'aligner leurs interventions aux objectifs de l'Initiative.



SESSION 2 : Contribution des OSC à la mise en œuvre de la GMV

Plusieurs acteurs de la société civile interviennent déjà en collaboration avec la Grande Muraille Verte ou dans des domaines correspondant à ceux de l'Initiative. Cette session a donné la parole à ses acteurs pour qu'ils présentent leurs interventions afin d'en tirer des leçons et recommandations pour des collaborations efficaces entre GMV et OSC.

1. ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INTERNATIONALES

- Centre d'Actions et de Réalisations Internationales

Présentation de Mme Adeline Derkimba, CARI / ReSaD

Le CARI en Bref

Depuis 20 ans, le Centre d'Actions et de Réalisations Internationales œuvre pour la gestion durable des terres et la protection des ressources naturelles à travers des actions sur le terrain et la mobilisation des organisations de la société civile, entre autres dans les cadres de la CNULCD et de la GMV. Pour cela le CARI s'appuie sur des réseaux qu'il coordonne : le Groupe de Travail Désertification (France), le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis, le Réseau Sahel Désertification (Burkina Faso, France, Mali, Niger).

Le CARI et la GMV

Reconnaissant dans la GMV une réponse aux enjeux sur lesquels le CARI se positionne (pauvreté, raréfaction des ressources naturelles, dégradation des terres, dérèglement climatique), l'association s'est impliquée dans l'Initiative depuis longtemps. Dès le début, le CARI a défendu la prise en compte de la société civile dans le cadre de la GMV. Lors de la conférence de Dakar, le CARI s'est positionné pour l'implication renforcée d'une société civile organisée, apte à être le relais des acteurs sur le terrain et légitime pour porter une voix collective. Par ailleurs, le Réseau Sahel Désertification (ReSaD) est l'un des premiers réseaux de la société civile à se mobiliser pour la GMV en proposant de faciliter le dialogue multi-acteurs. Le ReSaD a ainsi organisé la première rencontre internationale de la société civile sur la GMV en octobre 2012 au Burkina Faso (50 participants, 9 pays représentés, 1 déclaration commune). Le CARI a également plaidé en faveur de l'intégration de la société civile dans la mise en œuvre de la GMV, aboutissant à l'implication des réseaux ReSaD, RADDO et Drynet dans les projets FLEUVE et Réduire les écarts dans la GMV.

Positions du CARI

Le CARI soutient la création d'une coalition internationale d'acteurs de la société civile en appui à la GMV, impliquant toutes les ONG, africaines ou non, ayant des objectifs convergents avec ceux de la GMV (pas uniquement africaines). Cette coalition devrait permettre de porter une voix de la société civile sur cette initiative au niveau mondial. Par ailleurs, le CARI appelle à favoriser la prise en compte des résultats des projets portés par les OSC dans l'atteinte des résultats de la GMV. Pour cela, il est nécessaire de définir un cadre de référence et d'améliorer la communication sur la réalisation de la GMV. Le CARI appelle enfin à favoriser une meilleure connexion entre les résultats de la GMV, la NDT et les ODD.

- **SOS Sahel**

Présentation de M. Guillaume Doulkom, SOS Sahel International

SOS Sahel en bref

Depuis 40 ans, l'ONG africaine SOS Sahel intervient en réseau avec des organisations locales dans 11 pays sur l'étendue de la bande sahélienne. L'ONG se donne pour principale mission de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés rurales du Sahel.

SOS Sahel et la GMV

SOS Sahel a signé une convention avec l'Union Africaine pour positionner ses actions dans le cadre régional de la Grande Muraille Verte. Pour contribuer concrètement à la réalisation de l'Initiative, SOS Sahel propose le projet Beogo-Puuto¹ au Burkina Faso. Ce projet va faire appel à l'expertise d'un consortium de 5 partenaires : SOS Sahel, l'ONG Terre Verte, la Coordination Nationale de la Grande Muraille Verte et la Direction Générale des Aménagements Hydrauliques et du Développement de l'Irrigation (Ministère de l'Agriculture). Sur une durée de 5 ans, il interviendra dans les régions ciblées par la GMV (Nord, Centre Nord, Plateau Central et Est) où la vulnérabilité des populations est importante du fait de la fragilité des écosystèmes. La stratégie d'intervention du projet s'inspire de la stratégie globale de la Grande Muraille Verte et vise à réaliser ses objectifs d'une production agro-sylvo-pastorale durable et résiliente à grande échelle (50 000 ménages ciblés, 30 000 hectares de terres à restaurer). Pour cela le projet ambitionne de créer des bassins versants de terres restaurées qui deviennent fertiles, résilients au climat et dont le potentiel productif est optimisé. La diffusion de bonnes pratiques de GDT s'appuiera sur la mise en place de fermes pilotes bocagères pour former des professionnels agricoles et servir de centres d'expérimentations. Enfin, le projet intègre un dispositif de suivi-évaluation et de capitalisation dans le cadre de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso.

- **Tree Aid**

Présentation de M. John Moffett, Tree Aid

Tree Aid en bref

Tree Aid est une ONG anglaise qui intervient depuis plus de 30 ans dans les zones arides, pour soutenir le développement de communautés prospères dont les modes de vie s'appuient sur l'exploitation durable des ressources forestières. Pour cela Tree Aid intervient à travers 4 approches :

- **Entreprenariat** : développer des activités économiques à partir des produits forestiers ;
- **Gouvernance forestière** : sécuriser l'accès et les droits des communautés sur les ressources forestières dont leurs modes de vie dépendent ;
- **Gestion des ressources naturelle** : appuyer les communautés dans la protection de leur environnement à travers la gestion durable des arbres, des terres, des eaux ;
- **Sécurité alimentaire et nutritionnelle** : sensibilisation et formation sur les bienfaits des produits forestiers (fruits, feuilles, graines et noix) pour une alimentation saine.

Tree Aid et la GMV

Tree Aid peut contribuer à la réalisation de la Grande Muraille Verte au travers de ses interventions visant à stopper la déforestation et à développer les capacités des communautés de base.

Pour cela Tree Aid appelle à une collaboration facilitée entre gouvernements, acteurs de la société civile et acteurs du secteur privé. L'ONG encourage également toutes les parties prenantes à favoriser le partage de connaissances.

¹ Les champs de l'avenir

- **L'Union Internationale de Conservation de la Nature**

Interventions de M. Razingrim Ouedraogo et de Mme Bora Masumbuko, UICN PACO

L'UICN en bref

L'UICN fondée en 1948, se donne pour mission d'influencer, d'encourager et d'aider les sociétés à conserver l'intégrité et la diversité de la nature, et d'assurer que les ressources naturelles soient utilisées d'une manière équitable et durable. Elle regroupe plus de 1 300 organisations membres provenant de 160 pays, parmi lesquelles des États, des agences gouvernementales et des ONG. En s'appuyant sur son expertise et son important réseau, l'UICN gère un vaste portefeuille de projets visant à mettre un terme à la disparition des habitats, à restaurer les écosystèmes et à améliorer le bien-être des populations. L'UICN poursuit trois grands objectifs :

- Évaluer et conserver la nature
- Promouvoir la gouvernance des ressources naturelles
- Déployer des solutions basées sur la nature

L'UICN et la GMV

L'UICN voit dans la GMV une opportunité pour renforcer la résilience des communautés dans les zones arides et semi-arides, et contribuer à l'atteinte des ODD. Durant les 6 dernières années l'UICN a approfondi le dialogue concernant la GMV, en particulier au sein de la CNUCLD, et elle s'est engagée dans plusieurs projets qui appuient la réalisation de la GMV.

- BRICKS (Banque Mondiale, FEM)
- Réduire les écarts dans la GMV (ONU-Environnement, FEM)
- FLEUVE (Mécanisme Mondial, Union Européenne)

Le projet Réduire les écarts dans la GMV

Il vise à améliorer la mise en œuvre des politiques en matière de GDT à travers le renforcement des investissements, la coordination intersectorielle et l'implication des groupes vulnérables. Le projet intervient au moyen de trois composantes :

1. Gestion adaptative et apprentissage : les pays de GMV adoptent un ensemble d'indicateurs commun pour le suivi intersectoriel afin d'éclairer la planification et l'élaboration des politiques ;
2. Participation, diversité et équité : les gouvernements nationaux des pays de la GMV établissent de plus en plus des mécanismes inclusifs pour faire participer la société civile à la mise en œuvre de la GMV et à la GDT ;
3. Investissement pour la mise en œuvre des politiques : les parties prenantes activement promeuvent des investissements appropriés pour la mise à l'échelle les bonnes pratiques en matière de GDT.

Le projet cherche donc à renforcer l'engagement de la société civile dans la construction de synergies avec la GMV. Par exemple, le projet travaille à améliorer l'implication des pasteurs dans la mise en œuvre de la GMV, en tant que groupe important d'utilisateurs des ressources naturelles. Les réseaux de pasteurs RBM et APESS par exemple, ont ainsi été engagés dans les dialogues sur la GMV pour la première fois.

Le projet BRICKS

Le projet apporte un soutien au programme SAWAP (Programme Sahel et Afrique de l'Ouest en appui à la GMV) pour améliorer l'accès aux informations et aux bonnes pratiques de GDT. Ce projet est mis en œuvre par trois agences : le CILSS, l'OSS et l'UICN. Cette dernière est chargée de la composante gestion des connaissances, communication et biodiversité.

- Gestion des connaissances :

Le projet a permis de créer un portail web (www.sawap.net) qui recense plus 300 bonnes pratiques de GDT, identifiées dans les pays de l'espace SAWAP et formalisées sous forme de fiches. L'identification et le partage de bonnes pratiques s'est fait à travers des semaines thématiques virtuelles et des voyages d'études.

- Communication :

Le BRICKS a mis en place un réseau régional de communicateurs et de journalistes, dont les capacités ont été renforcées. Ces journalistes participent notamment à la réalisation des *success stories* (reportages sur des initiatives de GDT) qui sont diffusées sur le portail SAWAP. Enfin, le projet a mis en ligne un site d'apprentissage sur les outils de communications : www.frogleaps.org.

- Biodiversité :

La biodiversité est pleinement prise en compte dans la GMV. Elle régule les cycles du carbone, de l'azote et de l'eau, et est donc au cœur des services écosystémiques pour l'humanité. Les pratiques de GDT dépendent et s'appuient sur la protection de la biodiversité.

Bilan du projet BRICKS :

- Une communauté de partenaires et d'acteurs ;
- Un réseau d'échange et de partage (dont un réseau régional de communicateurs et de journalistes) ;
- De bonnes pratiques identifiées et partagées grâce au portail web ;
- Des appuis spécifiques et des outils spécifiques pour les pays ;
- Les capacités des équipes nationales et régionales renforcées.

- **Red Cross Netherlands (Croix-Rouge des Pays-Bas)**

- « Partenaires pour la résilience »

L'ONG intervient dans le cadre d'un réseau de « Partenaires pour la résilience », comprenant 4 autres agences néerlandaises et 50 organisations de la société civile. Ce réseau mène des actions en Asie, Amérique du Sud et sur le continent africain : au Mali, au Sud Soudan, en Éthiopie et Kenya et en Ouganda. Ces actions visent à appuyer la résilience des communautés à travers la prévention et la réduction des risques et catastrophes. Le réseau cherche à aller au-delà de la résilience en accompagnant les populations au développement de leurs modes de vie. Dans ses interventions, le réseau adopte le principe de construction de partenariats pluri-acteurs (communautés, société civile, gouvernements, organismes de recherches, secteur privé, médias...). Aussi, le réseau « Partenaires pour la résilience » souhaiterait-il inscrire ses actions en Afrique dans le cadre de la GMV.

- **M²E (Meters Squared of Earth²)**

Interventions de M. John Van Dusen Lewis et M. David Plattner, M²E

M²E est une entreprise américaine fondée il y a un an, sur une suggestion de la CNULCD et avec le soutien de l'Union Africaine, pour mobiliser des fonds afin de réaliser la Neutralité en matière de Dégradation des Terres dans le cadre de la Grande Muraille Verte.

La création de M²E répond à un enjeu : la nécessité de mobiliser plus de 200 milliards de Dollars (USD) à investir de manière transparente dans la lutte contre la désertification, la restauration des sols et des eaux. M²E souhaite contribuer à l'atteinte des ODD et de l'Agenda 2063 de l'UA. Aussi l'entreprise se fixe-t-elle comme résultats à atteindre d'ici à 2030 de « doubler la productivité de l'agriculture et les revenus des petits producteurs (en ciblant particulièrement les femmes, les peuples autochtones, les agricultures familiales, les communautés pastorales et les pêcheurs), à travers un accès sécurisé et égalitaire à la terre, l'utilisation de ressources productives, l'amélioration des connaissances, des services financiers, de l'accès aux marchés, aux opportunités de création de valeur ajoutée et à l'emploi rural ».

² Mètres carrés de Terre

La solution proposée par M²E repose sur :

- **La mobilisation de profits générés par des transactions de crypto-monnaie.** Les fonds récoltés permettront de proposer des microcrédits à taux d'intérêt très bas pour les producteurs ruraux.
- **La compagnie M³E 'foods'** qui sera en mesure d'amener la production agricole (des producteurs sahéliens appuyés) sur le marché international. A cette fin, M³E 'foods' a déjà identifié plusieurs partenaires acheteurs (société agroalimentaires) :

La compagnie soutiendra plusieurs cultures traditionnelles et se concentrera sur la production de chanvre. M²E a une licence pour produire et exporter du chanvre sur 100 000 hectares en Afrique du Sud. Cela inclut entre autre la production d'huile de Cannabidiol qui offre un marché émergent.

- **La fondation M⁴E et la fondation Union Africaine** sont des ONG qui faciliteront les prêts aux communautés.

Pour suivre la restauration des terres, M²E s'appuiera sur des systèmes d'information géographique, alimentés par des données des agences spatiales américaine (NASA) et européenne (ESA). M²E a également passé un accord avec une compagnie qui fournira un millier de drones pour prendre des images aériennes et épandre les plantations avec des fertilisants biologiques. A ce jour M²E a identifié 2 millions de 'petits emprunteurs' potentiels, qui pourront bénéficier du programme.

2. ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE AFRICAINES

• Le Secrétariat Permanent des ONG et le Réseau Sahel Désertification

Présentation de M. Pierre Omer Ouedraogo, SPONG / ReSaD

Le ReSaD en bref

Le ReSaD est un réseau de plateformes nationales d'ONG du Burkina Faso, de France, du Mali et du Niger. Le ReSaD est coordonné par l'ONG française CARI et au Burkina Faso, il est représenté par le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG).

Le SPONG/ReSaD et la GMV au Burkina Faso

En octobre 2012, le SPONG/ReSaD a organisé le premier atelier régional société civile – Grande Muraille Verte, pour améliorer l'appropriation de l'Initiative par les OSC du Sahel. Depuis cette date, le réseau n'a cessé d'œuvrer à la mise en œuvre de l'Initiative, et le SPONG/ReSaD est intervenu comme partenaire du projet FLEUVE pour accompagner la commune de Dori à réhabiliter sa forêt communale.

Par ailleurs, à travers la composante régionale du projet FLEUVE, les réseaux ReSaD, RADDO et Drynet ont mutualisé leurs forces pour construire un module de form'action des collectivités locales au montage de projet de GDT. Enfin, le ReSaD a contribué au projet « Réduire les Écarts dans la GMV » en proposant :

- Un atelier régional sur l'intégration de la GMV dans la planification territoriale ;
- Deux ateliers régionaux sur le pastoralisme transfrontalier ;
- Des formations de formateurs sur le module de form'action dans 5 pays de la GMV.

Au Burkina Faso, le rapprochement du SPONG/ReSaD et de la GMV s'est également opéré et il repose sur :

- **Une convergence de points de vue :** Les collectivités locales sont les pilotes de leurs territoires et doivent être la porte d'entrée de toute intervention concernant les terres ;
- **Et un souhait partagé :** de travailler ensemble et construire des synergies d'action entre GMV, OSC et collectivités locales.

Le SPONG/ReSaD est aujourd'hui partenaire de la coordination nationale de la GMV, il contribue au pilotage et à la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités de la GMV. En parallèle, le SPONG/ReSaD implique la GMV dans la plupart de ses actions au Burkina Faso, qu'elles concernent le renforcement des capacités ou le plaidoyer.

D'après l'expérience de la plateforme SPONG et du réseau ReSaD, il y a une plus-value pour la Grande Muraille Verte à travailler avec des réseaux d'OSC. Le SPONG est une plateforme qui regroupe plus de 200 OSC membres. Elles constituent une réserve d'expertise sur tous les domaines du développement et sont déployées sur tout le territoire du pays. En étant regroupées en plateforme, ces OSC peuvent se faire représenter par un interlocuteur identifié par les pouvoirs publics. Le ReSaD joue ce même rôle au niveau régional. Il est aujourd'hui intégré comme partenaire dans la mise en œuvre des projets, mais son implication dans le pilotage de l'Initiative au niveau régional pourrait être renforcée.

- **Jeunesse Unie pour un Développement Durable**

Présentation de M. Camille Lankoandé, JUDEV

JUDEV en bref

JUDEV est une organisation de jeunesse créée en 2007 au Burkina Faso, pour contribuer de manière durable au développement des populations locales, à travers la préservation de l'environnement et l'enseignement de l'écocitoyenneté. L'organisation agit aussi pour une meilleure prise en compte des jeunes dans les instances de prise de décision.

JUDEV et la GMV

Plusieurs des activités et réalisations portées par JUDEV peuvent s'inscrire dans les objectifs de la GMV. Par exemple, chaque année JUDEV organise une campagne de reforestation « Zéro Surface Désertique » sous forme de chantier de solidarité rassemblant des jeunes de plusieurs pays de la sous-région. La 12^{ème} campagne se tient du 9 au 20 août 2018 à Kaya (région Centre Nord).

Recommandations de JUDEV pour la réalisation de la GMV :

- Disposer de pépinières dans les zones concernées par l'initiative GMV ;
- Mettre du matériel de chantier à disposition des structures environnementales qui mènent des actions de reboisement ;
- Poursuivre les chantiers de reforestation et de récupération des terres en intégrant une sensibilisation des populations sur les 3 luttes (lutte contre la coupe abusive du bois, lutte contre les feux de brousse et lutte contre la divagation des animaux) ;
- Favoriser l'appropriation de la GMV par les populations locales.

- **L'Association des Femmes de l'Afrique de l'Ouest**

Présentation de Mme Magatte Fall Sow, AFAO Sénégal

L'AFAO en bref

Cette organisation régionale de femmes intervient dans les quinze pays de la CEDEAO à travers des cellules nationales dynamiques. La mission essentielle de l'AFAO est l'autonomisation sociale et économique des femmes. L'association contribue donc au renforcement des capacités des femmes à travers le développement de chaînes de valeur sur les produits de l'agriculture, ainsi qu'au travers d'actions environnementales (reboisement, traitement des déchets, etc.). L'association a notamment fondé un centre de formation et d'incubation au Sénégal, pour former les femmes sur les techniques de transformation et de conservation des produits agricoles (céréales, fruits et légumes, arachides et anacardes, lait, etc.).

AFAO et la GMV

L'AFAO souhaite collaborer avec la Grande Muraille Verte pour améliorer l'implication des femmes dans les réflexions stratégiques régionales sur l'environnement et pour mener des actions dans ses pays d'intervention :

- La mobilisation et la sensibilisation des communautés sur la GMV ;
- L'organisation d'ateliers d'échanges d'expériences et de partage dans les domaines prioritaire de l'environnement ;
- L'organisation de formation sur la transformation et la conservation des produits agricoles et forestiers ;
- La conduite d'actions sur le terrain en matière de reforestation et de restauration des sols.

• Principaux échanges

Sur les campagnes de reboisement qui sont souvent couronnées d'échec, plusieurs facteurs de réussite et éléments à prendre en compte sont identifiés.

La valorisation économique et productive des arbres permet de les maintenir et de les protéger, car dit-on : « *A tree that pays is a tree that stays*³ ». De son côté, SOS Sahel a développé le concept de reboisement par contrat : les paysans s'engagent à entretenir les arbres plantés pendant 2 ans, suite à quoi ils reçoivent une prime d'encouragement. Ce système permet d'aboutir à un taux élevé de réussite des campagnes de reboisement. Le suivi des plantations devrait être systématiquement intégré aux campagnes de reboisement, quitte à planter moins d'arbres mais à avoir un meilleur taux de réussite. Enfin, il ne faut pas systématiquement voir les communautés pastorales comme ennemies du reboisement. Le pastoralisme permet de gérer durablement les écosystèmes des zones arides, en témoigne la zone pastorale du Niger qui est bien boisée.

Les surfaces à restaurer dans la zone de la Grande Muraille Verte sont très importantes.

Cela nécessite l'implication de beaucoup d'acteurs dont les communes. Elles doivent s'appropriier les objectifs de la GMV et les inscrire dans leurs plans de développement communaux. Le module de form'action développé par le CARI, le ReSaD, le RADD0 et Drynet, est un outil permettant ensuite d'accompagner les communes dans l'opérationnalisation de leurs plans de développement.

Le modèle proposé par M²E pour mobiliser des financements afin de reverdir les champs dans la zone de la Grande Muraille Verte est très technique. Il est nécessaire de mieux communiquer sur cette proposition à l'endroit de toutes les parties prenantes (États, institutions, société civile).

L'idée est de créer une crypto-monnaie sociale. Chaque mètre carré de la zone de la GMV sera cartographié et intégré dans la blockchain (le système de transactions de la crypto-monnaie).

Des transactions auront lieu sur ces mètres carrés répertoriés, dont les bénéfices seront utilisés pour prêter aux petits producteurs. Les réseaux de petits producteurs sur le karité, la gomme arabique, le coton biologique seront particulièrement ciblés. En revanche, il n'est pas encore possible de savoir comment seront prises en compte les terres consacrées aux cultures vivrières et les espaces pastoraux.

Enfin, la GMV peut représenter une opportunité pour la création d'emplois verts à destination des jeunes qu'il est nécessaire de creuser et de concrétiser afin de résorber les problèmes migratoires.

³ Un arbre qui rémunère est un arbre qui perdure

Conclusion de la Session 2 :

Cette session a permis de mettre en avant des organisations de la société civile souhaitant mettre leur expertise et leurs résultats à profit dans la réalisation de la Grande Muraille Verte. Il apparaît nécessaire de travailler à ce rapprochement OSC-GMV à l'échelle nationale, dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'actions nationaux de la Grande Muraille Verte.

Pour faciliter ce rapprochement, des efforts doivent être entrepris pour améliorer la communication sur la Grande Muraille Verte et pour définir des critères de labellisation de projets, issus de la Stratégie Régionale Harmonisée et de son cadre de résultats. Cela permettra aux OSC de se reconnaître plus facilement dans l'Initiative et d'identifier les projets qui y contribuent.

Par ailleurs, ce rapprochement entre société civile et Grande Muraille Verte doit également intégrer les femmes et les jeunes. Pour les participants au Forum, la Grande Muraille Verte est perçue comme une Initiative pouvant générer des emplois verts en particulier pour les jeunes.

Enfin, cette session a permis de découvrir un dispositif de financements innovants pour la récupération des terres. Organisations de la société civile et Grande Muraille Verte peuvent collaborer sur l'identification et la mobilisation de ces financements innovants.



SESSION 3 : Renforcement de la coopération entre les gouvernements et la société civile pour la mise en œuvre de la GMV

Cette session s'est déclinée en deux temps de présentation en plénière : sur des expériences réussies de collaboration entre OSC et GMV, et sur des solutions pour une meilleure communication entre les parties prenantes au sein de l'Initiative. A la suite de ces présentations, les participants se sont répartis en groupe pour identifier les contraintes à l'implication des OSC dans la Grande Muraille Verte et fournir des recommandations permettant de lever ces contraintes.

1. PRESENTATION D'EXPERIENCES REUSSIES

- ENDA Énergie – le projet FLEUVE au Sénégal

Présentation de M. Emmanuel Seck, ENDA Énergie

Le projet FLEUVE

Le projet Front Local Environnemental pour une Union Verte (financé par l'Union Européenne à travers le Mécanisme Mondial) a été conçu pour opérationnaliser la Grande Muraille Verte dans 5 pays sahéliens : le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Tchad. Dans chacun de ces pays, le projet FLEUVE a été mis en œuvre par des consortiums pluri-acteurs intégrant les coordinations de la GMV et des organisations de la société civile. Il visait à promouvoir les pratiques de gestion durable des terres afin de renforcer la résilience locale face à la désertification et aux changements climatiques. Au Sénégal, le projet FLEUVE a touché 5 communes au sein desquelles des pôles de développement ruraux intégrés ont été mis en place. Le projet a également permis d'identifier des filières à haut potentiel et de soutenir leur structuration. Ainsi au Sénégal ce sont les filières lait et balanites qui ont été promue par le projet.

L'appui aux filières

Le *balanites* est une espèce d'arbre épineux très répandue au Sahel en raison de sa résistance à la sécheresse et au surpâturage. Le fruit à coque du *balanites* peut être valorisé sous différentes formes (fruit, amande, coque, huile, tourteaux) pour des usages multiples : alimentaire, médicinal, aliment-bétail, énergétique (combustible) et agricole (fertilisant). Dans le cadre du projet, cette filière a été structurée à travers la mise en place d'une entreprise sociale et solidaire dans la commune de M'Boula. L'appui à la filière balanites contribue aux objectifs de la GMV par plusieurs aspects :

- Potentialité de création d'emplois verts pour les jeunes et les femmes organisés en groupement ;
- Protection des ressources forestières et séquestration du carbone : conservation des arbres balanites, diminution de l'exploitation du bois-énergie remplacé par les coques de balanites ;
- Valorisation des coques comme fertilisant biologique pour l'agriculture.

ENDA Énergie a également soutenu le développement de la filière lait en installant des mini-laiteries équipées en énergie solaire, permettant notamment la transformation en fromage. Cette initiative contribue à répondre aux paradoxes du lait au Sénégal :

- Un potentiel de production très fort lié à l'importance de l'élevage dans le pays, mais des importations en lait et produits laitiers qui demeurent élevées ;
- Les villages qui disposent de lait n'ont pas accès à l'énergie pour la conservation et la transformation.

Le soutien à la filière lait permet de créer la création d'emplois pour les femmes et l'augmentation de revenus pour des populations rurales isolées.

La collaboration société civile – État

Dans le cadre du développement de la filière lait, l'État du Sénégal s'est réellement impliqué en apportant un cofinancement. Par ailleurs, le Président de la République a participé aux célébrations de la Journée Mondiale du Lait au Sénégal, témoignant ainsi de l'engagement du gouvernement sur cette filière. La collaboration avec l'État se traduit enfin dans le pilotage du projet et avec l'apport d'une expertise pour les activités de suivi-évaluation.

- **Tiipaalga**

Présentation de M. Serge Zougba, Tiipaalga

Tiipaalga en bref

L'ONG Tiipaalga se donne pour objectif de contribuer à la restauration et à l'exploitation durable des écosystèmes pour améliorer les conditions de vie des ménages en milieu rural. Toutes les interventions de l'ONG suivent une approche participative de concertation avec les bénéficiaires tout au long du projet, ce qui permet d'assurer leur contribution active aux interventions. Dans ses villages d'intervention, l'ONG déploie des actions :

- de récupération des terres dégradées et de régénération du couvert végétal ;
- de valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- de diffusion de foyers de cuisson améliorés pour lutter contre le déboisement.

L'expertise de l'ONG Tiipaalga a été mobilisée dans plusieurs projets de la Grande Muraille Verte, dont le projet ACD et un projet transfrontalier Burkina Faso, Mali, Niger. L'ONG collabore également avec d'autres institutions de l'État (Programme National de Gestion des Terres, Projet Carbone).

Avantages et défis de la collaboration entre l'État et la société civile

En s'appuyant sur ses expériences de collaboration avec les institutions étatiques, dont la coordination nationale de la GMV au Burkina Faso, l'ONG Tiipaalga identifie plusieurs avantages à ce type de partenariats :

- Les services gouvernementaux se sentent coresponsables des résultats et des acquis des projets et actions ;
- Les projets menés en collaboration entre OSC et État facilitent l'implication des services techniques déconcentrés. Cela a pour répercussion une meilleure collaboration entre les services techniques et les producteurs permettant ainsi une pérennisation des acquis ;
- Enfin, cela permet aussi le renforcement des compétences des agents des services techniques, sur des thématiques non dispensées dans les écoles de formation (apiculture, construction et utilisation des foyers améliorés, etc.)

Pour que cette collaboration devienne plus systématique au sein des projets, des défis restent cependant à relever. En effet, les institutions étatiques doivent mieux percevoir l'intérêt de collaborer avec les OSC, qui ne doivent pas être perçues comme rivales mais comme des partenaires. Par ailleurs, Tiipaalga souligne que les synergies développées sont parfois fondées sur des bases pécuniaires alors qu'elles doivent avoir à cœur les intérêts des communautés. Enfin la réussite de ces partenariats doit prendre en compte les aspects de ressources financières allouées aux partenaires des projets. Si elles sont en charge de la réalisation d'activités sur le terrain, les OSC doivent bénéficier des moyens permettant d'assurer leur rôle : matériel, ressources humaines, fonctionnement. Pour conclure sa présentation, le représentant de Tiipaalga recommande de renforcer les partenariats opérationnels avec les OSC ayant fait leurs preuves dans le cadre de la Grande Muraille Verte, car elles peuvent répondre à une haute exigence de résultats.

2. SOLUTIONS POUR UNE MEILLEURE COMMUNICATION, UN PARTAGE DE CONNAISSANCES ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Pour répondre aux enjeux de communication sur la Grande Muraille Verte, de collaboration multi-acteurs pour sa mise en œuvre et de capitalisation de ces résultats, il semblerait nécessaire de créer une plateforme en ligne dédiée à l'Initiative. C'est ce qu'ont jugé nécessaire les pays membres de la Grande Muraille Verte rassemblés au sein du comité régional de pilotage de l'Initiative. Lors de la troisième réunion de ce comité (Dakar, 2014) les pays ont d'ailleurs pris la décision de lancer l'opérationnalisation d'une plateforme. Cette nécessité de créer une plateforme en ligne a également clairement émergé lors d'un forum électronique entre les parties prenantes de la GMV en 2013.

Aujourd'hui, la GMV est clairement définie dans sa zone géographique d'intervention et dans son montage institutionnel. Une multitude d'acteurs s'investissent et contribuent à la réalisation de l'Initiative. Ces acteurs ont produit une somme importante d'informations, de données et d'outils qu'il est nécessaire de rendre largement accessible. Une plateforme de communication et de partage de connaissances, accessible à toutes les parties prenantes permettrait d'éviter la dispersion de l'information. Elle serait également un espace de dialogue et de collaboration entre les parties prenantes, aux différents niveaux d'intervention, contribuant à une meilleure coordination et à des interventions intersectorielles, ainsi qu'à l'émergence d'une communauté de pratiques au sein de la Grande Muraille Verte.

Parties prenantes de la plateforme	Types d'informations et de données à partager sur la plateforme
<p>Des partenaires internationaux (FAO, CNULCD, Banque Mondiale, UICN, ...); Des organisations régionales (Commission de l'Union Africaine, NEPAD, CILSS, réseaux...); Des investisseurs potentiels; Des acteurs nationaux (Agences et coordinations nationales de la GMV, communautés locales, organisations de producteurs...);</p> <p>Des acteurs étatiques; Des acteurs du secteur privé; Des organisations de la société civile; Des scientifiques et chercheurs.</p>	<p>Des données scientifiques utilisables pour la planification, le suivi et l'évaluation; Des bonnes pratiques et des pratiques innovantes; Des services et conseils techniques et financiers; Des informations sur les rencontres liées à la GMV et les opportunités de formation; Des documents de rapportage et de capitalisation sur la mise en œuvre de la GMV par les différents projets et organisations impliqués; Une cartographie intégrant des données climatiques, sur les risques naturels, sur l'utilisation des terres,... (Hub Spécial de l'UA); Une base de données géographique permettant de visualiser les acteurs et leurs interventions (SOS Sahel, UICN).</p>

Le Hub Spécial de l'Union Africaine, l'ONG SOS Sahel et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont commencé à préparer la mise en place d'une telle plateforme en ligne, dédiée à la Grande Muraille Verte.

- **Plateforme de communication et de partage de connaissances de l'IGMVSS – Hub Spécial de l'Union Africaine**

Présentation de M. François Tapsoba, FAO / UA-Hub Spécial

Placée sous la responsabilité de la Commission de l'Union Africaine, cette plateforme serait un portail commun pour tous les sites liés à la GMV et contribuerait ainsi à une meilleure coordination entre les différentes parties prenantes impliquées dans l'Initiative. Pour qu'elle puisse voir le jour, il est nécessaire d'obtenir l'engagement de tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte. Ils en seront les premiers utilisateurs et seront chargés de l'alimenter en information. A cette fin, le Hub Spécial de l'UA sollicite la nomination d'un point focal en charge du suivi de ce dossier au sein de chaque organisation partie prenante. Par ailleurs, les informations intégrées à la plateforme devront répondre aux besoins des acteurs et être accessibles aux publics ciblés. Enfin, pour créer cette plateforme l'Union Africaine doit encore clarifier la collaboration avec l'APGMV et mobiliser les ressources financières, humaines et technologiques. L'Union Africaine envisage une opérationnalisation de la plateforme au début de l'année 2019.

- **Plateforme interactive pour relier tous les partenaires de la GMV – SOS Sahel**

Présentation de M. Jean-Marc Garreau, SOS Sahel International

Au travers de cette plateforme, SOS Sahel souhaite toucher la multitude d'organisations qui ne sont pas connectées et souffrent de déficit d'information. La plateforme s'adresserait donc aussi bien aux grandes ONG qu'aux OSC locales et organisations communautaires de base. La structuration de la plateforme s'appuierait sur la stratégie harmonisée de l'IGMVSS et son cadre de résultats. Pour opérationnaliser cette plateforme, SOS Sahel propose de commencer par animer un forum de discussion permettant de préciser les besoins en termes d'utilisation et de contenus de la plateforme, ainsi que de déterminer quels pourraient être les outils complémentaires à la plateforme (téléphonie, applications Smartphone). Pour le déploiement de la plateforme, il sera nécessaire de permettre son appropriation par les organisations impliquées dans la GMV. Cela pourrait s'appuyer sur un réseau de points focaux à différents niveaux (local, national et régional). Plusieurs questions restent à résoudre sur cette plateforme, en ce qui concerne sa gouvernance, la vérification et la mise à jour régulière des informations. SOS Sahel a contracté un protocole avec l'Union Africaine pour appuyer la Grande Muraille Verte. Aussi l'ONG propose-t-elle de lancer la plateforme sur les trois prochaines années en collaboration étroite avec la Grande Muraille Verte.

- **Site internet interactif pour les parties prenantes de la Grande Muraille Verte - UICN**

Présentation de Mme Bora Masumbuko, UICN PACO et de M. Chris Magero, Global Drylands Initiative, UICN ESARO

Au travers du projet BRICKS, l'UICN a contribué à la mise en place d'une plateforme en ligne de partage (www.sawap.net), le projet prenant fin en 2019, les partenaires réfléchissent à la pérennisation et à l'institutionnalisation de cette plateforme. Par ailleurs, l'UICN avait également commencé à réfléchir à la création d'un site web dédié à la GMV permettant d'améliorer la visibilité sur l'Initiative et l'engagement des parties prenantes à sa mise en œuvre, notamment les OSC. Selon l'UICN, il serait nécessaire de développer un site web interactif, facile à prendre en main et à mettre à jour, et dont le coût de maintenance serait réduit. Ce site web devrait permettre entre autres aux utilisateurs de créer ou de contribuer à des blogs. Avant le lancement du site web, il serait enfin nécessaire de prévoir une phase de test auprès d'un échantillon d'utilisateurs. L'UICN souligne enfin que la mise en ligne d'un site web ou d'une plateforme n'est pas suffisante en soi, il est nécessaire de l'accompagner de renforcement des capacités des utilisateurs et de mesures pour que les contenus soient partagés localement.

- Synthèse des principaux échanges

Les intervenants ont présenté trois initiatives distinctes pour mettre en ligne une plateforme de partage d'information au sein de la GMV. Cela a suscité l'interrogation de l'audience du Forum : s'agira-t-il de créer trois plateformes ou de mutualiser les moyens autour d'une seule ?

Il n'est pas question d'avoir trois plateformes puisque l'objectif est d'éviter la dispersion d'informations. L'idée est de monter un portail donnant de la visibilité à l'ensemble des actions et c'est une bonne chose d'avoir différents partenaires s'engageant dans cette voie. Chacun doit trouver son créneau et contribuer à la mise en œuvre efficiente de la plateforme. Il semblerait préférable d'avoir une plateforme institutionnalisée, hébergée par l'Union Africaine pour en garantir la durabilité. Cependant, il y a pour le moment un retard sur la réalisation de cette plateforme au niveau de l'UA. La mise en place d'une plateforme de communication nécessitera enfin des financements qui aillent au-delà des ressources mises à disposition par les projets.

De son côté, SOS Sahel est en capacité de monter et d'animer la plateforme sur une durée de 3 ans. Cependant, si l'accord passé avec l'UA donne une reconnaissance à SOS Sahel pour discuter de la GMV, la commission de l'UA ne pourra donner à l'ONG le mandat pour prendre en charge la plateforme en son nom. En revanche SOS Sahel et l'UICN devrait pouvoir être en mesure de mutualiser leurs moyens pour mettre en place la plateforme, en particulier à destination des OSC.

Pour les participants au Forum, la question de la communication sur la Grande Muraille Verte et entre ses parties prenantes, entre autres les Agences Nationales et les OSC, ne limite pas à une plateforme d'échange en ligne. La plateforme est un volet d'une stratégie de communication plus globale.

La question de la communication doit déjà être réglée au niveau de l'Union Africaine qui doit améliorer la coordination entre les multiples initiatives financées en soutien à la GMV (BRICKS, Terrafrica,...) qui mettent en place des outils et portails non coordonnés entre eux.

Le présent Forum cherche à remédier au manque d'implication de la société civile dans la GMV, du point de vue des OSC, leurs actions ne sont pas prises en compte par la GMV et les grands programmes comme BRICKS ne sont pas adaptés aux modes d'interventions et aux capacités d'une multitude d'OSC. Aussi, les OSC font-elles part du besoin de traiter d'autres questions qui ne peuvent pas forcément être résolues par une plateforme internationale en ligne :

- Comment les Agences et Coordinations Nationales de la GMV interviennent-elles ? Comment diffusent-elles l'information auprès des OSC dans les pays ?
- Comment peut-on améliorer la diffusion de l'information au niveau local ? Vers les jeunes ?
- Comment valoriser les actions des OSC qui contribuent à la GMV ? Comment labéliser les projets ?

Cette session en plénière n'aura pas permis faute de temps de répondre à ces questions, cependant elles seront reprises dans les travaux de groupe.



3. TRAVAUX DE GROUPE

Les travaux de groupes ont abordé quatre problématiques :

- Les contraintes liées à la compréhension des fonctions et rôles des agences/unités nationales de la GMV et les solutions possibles
- Les contraintes des OSC résultant de la vision réductrice de l'IGMVSS et son champ d'action et solution possibles
- Les contraintes spécifiques aux OSC et les solutions possibles. Comment mettre à l'échelle les expériences locales et internationales qui promeuvent la collaboration avec les OSC.
- Comment améliorer la contribution des OSC à la GMV ?

Les travaux ont été suivi d'un temps de restitution en plénière qui a permis d'identifier les recommandations principales du Forum.

- **Groupe 1 : Les contraintes liées à la compréhension des fonctions et rôles des agences/unités nationales de la GMV et les solutions possibles**

Les zones de tracés de la GMV passent par des zones austères avec des infrastructures limitées (difficulté d'implémenter des projets dans ces zones).

Il faut placer l'humain au cœur du dispositif de la GMV pour répondre aux défis de précarité, d'insécurité et de migration.

Point sur l'insécurité : elle est justement liée à la dégradation des ressources, le terrorisme s'appuie sur la misère.

Question 1 : Est-ce que les OSC connaissent le rôle des agences ?

Problème sémantique : dans certains pays elle est nommée « agence » mais aussi « coordination de la GMV » ou encore « sous-direction de la GMV », etc. Dans certains pays il n'y a pas d'agence.

- Au niveau centralisé : oui il y a une certaine compréhension de l'Initiative ;
- Au niveau décentralisé (communes) : difficile compréhension du rôle de l'agence de la part des autorités locales voire méconnaissance de l'existence de la GMV.

Rôles des agences nationales de la GMV :

- Planification (plans stratégiques au niveau national) ;
- Coordination ;
- Facilitation : faire le lien entre le gouvernement et les OSC à travers les collectivités locales et les services techniques déconcentrés, faire le lien entre le gouvernement et les autorités locales ;
- Mise en œuvre de projets :
 - Améliorer la compréhension de la lutte contre la désertification ;
 - Restauration des sols ;
 - Développement de pépinières ;
 - Renforcement des capacités ;
 - Suivi-évaluation.

Question 2 : Quel est le niveau de collaboration entre OSC et agences de la GMV ?

Les agences de la GMV collaborent avec les OSC au niveau du :

- Développement et mise en œuvre de projets (les OSC sont les agents d'exécution des projets) ;
- Reboisement ;
- Plaidoyer, communication ;
- Renforcement des capacités ;
- Suivi-Évaluation.

Question 3 : Comment améliorer le rôle des agences de la GMV ?

Il faut renforcer:

- Le rôle de coordination des agences ;
- La collaboration avec les autorités locales et les organisations de base ;
- Les ressources humaines et financières ;
- La collaboration avec les OSC pour la recherche de financement.

Mais aussi:

- Explorer les sources de financements externes et/ou internes (pays) ;
- Faire participer toutes les parties prenantes aux projets (gouvernement, agences, communes, collectivités, OSC) ;
- Avoir plus d'homogénéité sur les informations et les données au niveau des pays.

- **Groupe 2 : Les contraintes des OSC résultant de la vision réductrice de l'IGMVSS et son champ d'action et solution possibles**

Question 1 : Quelle est la vision de la Grande Muraille Verte? Comment la comprenons-nous ? En particulier en lien avec la gestion durable des terres ?

De la vision de la GMV, il a été noté que la compréhension du commun du mortel « c'est une plantation d'arbres de Dakar à Djibouti sur une bande de 15 km environ ». Cette compréhension est erronée. Les agences de la Grande Muraille Verte qui étaient présentes dans ce groupe de travail ont rappelé qu'il n'a jamais été question de plantation d'arbres depuis le début de l'Initiative. Depuis 2007, il était question que les pays puissent bâtir des stratégies pour agir contre la désertification. Certes des pays peuvent déterminer des bandes où le reboisement peut se faire.

La Grande Muraille Verte a pour finalité l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers des actions sur l'amélioration de l'environnement. Voilà pourquoi l'action de la GMV se centre plus sur des actions environnementales, cependant elle n'exclut pas d'autres types d'actions. Ainsi la stratégie harmonisée de la GMV est claire : il s'agit d'une mosaïque d'interventions qui contribuent à améliorer la vie des populations des zones sèches d'Afrique. Le terme Grande Muraille Verte doit se comprendre comme une métaphore mais non au sens réel de muraille ou de barrière.

Toutefois, il a été noté que la Grande Muraille Verte n'est pas un fourre-tout. Voilà pourquoi, un cadre de résultats existe, des plans d'action nationaux existent pour cadrer l'action de la GMV.

Comment donc, enrayer la mauvaise compréhension de la GMV comme plantation d'arbres ? Il faut passer par une bonne communication sur ce qu'est réellement la GMV. Les Agences Nationales de la GMV ont le devoir de communiquer et de renforcer leur stratégie de communication afin que la fausse image de la GMV se dissipe.

Question 2 : La limitation de l'engagement des OSC avec la GMV est-elle liée à leur incompréhension de la vision de la GMV.

A cette question les échanges ont montré qu'effectivement une fausse compréhension peut être une limitation. Les OSC sont timides à s'engager avec la GMV puisque elles ne comprennent pas la GMV.

De plus, la notion de tracé de la GMV est déjà une notion qui exclut. En effet, une OSC dont l'action de se situe pas sur le tracé de la GMV peut-elle s'engager avec la GMV ? Il est clair que cela est difficile. L'ensemble des interventions montrait que la notion de tracé est problématique. Les agences de la GMV qui étaient présentes ont expliqué que chaque pays est libre de définir le tracé de la GMV. Ce n'est pas une obligation de rester dans les limites définies entre les isohyètes 100 à 400mm. Le Niger, le Mali, la Mauritanie sont des exemples où le tracé de la GMV va au-delà-des limites climatiques. Il a été noté avec force que les OSC ont des limitations à s'engager avec la GMV parce qu'elles ne voient pas la valeur ajoutée d'un tel engagement.

Du coup, il serait bien de savoir, quelle est la valeur ajoutée pour une ONG locale ou OSC de s'engager avec la GMV ? A cette question il a été noté qu'il y a de la valeur ajoutée, entre autre :

- Le label : les OSC peuvent bénéficier du label Grande Muraille Verte. Ce qui permet à une OSC locale de voir ses actions reconnues à une échelle beaucoup plus grande voire continentale.
- La mobilisation des ressources : faire partie de la GMV permettrait aux OSC d'avoir le quitus des Agences Nationales de la GMV qui ont les capacités d'accompagner les OSC à l'accès aux ressources. En contrepartie, ces OSC doivent faire remonter l'information pour renseigner le cadre de résultats de la GMV et les différents cadres de suivi-évaluation des agences de la GMV.
- Les OSC peuvent bénéficier de l'appui technique des agences de la GMV.

Pour conclure, sur la question il a été noté qu'appartenir au groupe des OSC engagé avec la GMV constitue une opportunité. Du coup, il est impératif que les alliances nationales de la GMV soient effectivement fonctionnelles et constituent ces espaces d'interactions entre les acteurs (rencontre de planification des actions de la GMV et les actions de capitalisation et de validation des résultats acquis). Sur 11 pays de la l'agence panafricaine de la GMV, 7 pays ont des alliances nationales qui rassemblent les OSC, les acteurs gouvernementaux ainsi que le secteur privé.

Question 3 : Quelles sont les solutions possibles aux différentes contraintes pour un engagement effectif des OSC dans la GMV ?

Pour répondre à cette question, le groupe a fait un certain nombre de recommandations.

A l'endroit de l'Union Africaine :

- 1- L'Initiative de la Grande Muraille Verte est l'unique initiative 100% africaine, à l'instigation des Chefs d'État Africains. L'Union Africaine devrait mobiliser des ressources suffisantes pour la mise en œuvre de l'initiative. D'autres initiatives de même dimension sont soutenues par des financements. L'Union Africaine devrait prioriser le financement de l'Initiative de la Grande Muraille Verte.

A l'endroit des Agences Nationales de la GMV :

- 1- Elles devraient faire beaucoup plus d'effort de communication sur l'Initiative Grande Muraille verte afin de véhiculer la vision correcte de l'Initiative auprès des OSC et du grand public.
- 2- Elles devraient faire des fora avec les élus locaux pour informer de la correcte vision de la GMV, les objectifs et les résultats de l'Initiative surtout que la GMV axe ses interventions sur la gestion durable des terres.
- 3- Elles sont encouragées à appuyer autant que possible les OSC dans la mobilisation des ressources.
- 4- Elles devraient renforcer les alliances nationales dans les pays qui constituent en vérité une plateforme où tous les acteurs se retrouvent pour non seulement planifier, mais aussi suivre et évaluer les actions de la GMV.

A l'endroit des OSC :

- 1- Les OSC qui veulent s'engager avec la GMV sont encouragés à articuler leurs plans d'actions aux plans d'actions de la GMV de leurs pays respectifs.
- 2- Les réseaux OSC ou les structures faitières des OSC devraient partager l'information à leurs membres sur la vision correcte de la GMV ainsi que toute autre information concernant la GMV.

- **Groupe 3 : Les contraintes propres aux OSC et les solutions possibles. Évaluer les expériences locales et internationales qui promeuvent les OSC et leur mise à l'échelle.**

Quelles sont les contraintes à un engagement effectif des OSC dans la GMV ?

- Manque de capacités et de compétences de certaines OSC pour réaliser des activités ;
- Faible communication et sensibilisation sur la GMV (vision, objectifs, etc.) ;
- Manque d'incitations pour que les OSC s'engagent ;
- Manque de ressources dans les OSC pour la mise en œuvre d'actions contribuant à la GMV ;

- Multiplication des canevas de rapportage ;
- Comment s'assurer que les OSC reconnaissent parmi leurs activités celles qui contribuent aux résultats de la GMV ;
- Contraintes liées aux politiques / manque d'articulation des politiques nationales avec la GMV.

Comment lever ces contraintes ?

Communication

- Sensibiliser sur la GMV (actions, vision, objectifs, etc.), clarifier la vision de la GMV ;
- Participation régulière des points focaux de la GMV à des rencontres et fora avec les OSC ;
- Le site web de la GMV devrait être facile à utiliser et contenir les informations pertinentes dans plusieurs langues ;
- Les acteurs étatiques (ministères) devraient être en contact régulier avec les points focaux de la GMV ;
- Les représentants de la société civile (points focaux) doivent s'engager dans la GMV au niveau national ;
- Il faut travailler en priorité avec les OSC qui souhaitent ouvertement s'engager dans l'Initiative.

Renforcement des capacités

- Créer un environnement propice à l'engagement des OSC dans la GMV ;
- Mobiliser et renforcer les OSC pour qu'elles relaient les informations sur la GMV auprès de leurs membres et des populations ;
- S'assurer que les informations sont accessibles pour tous les acteurs (langues locales).

Incitations pour l'engagement des OSC

- La GMV doit mobiliser des fonds pour des actions de terrain, le renforcement des capacités et le partage de connaissances ;
- Un fond dédié à la GMV peut être créé ;
- Les OSC contribuant à la GMV devront être visibles sur les sites web et la plateforme en ligne.

Suivi des résultats des interventions de la société civile

- Les OSC doivent être impliquée dans l'élaboration et la révision du cadre de résultats de la GMV ;
- La GMV peut créer et mettre à disposition un format de rapportage aligné sur le cadre de résultats.

Contraintes politiques

- Le rôle des OSC dans la GMV doit être clarifié au niveau national dans les pays ;
- L'élaboration de politiques sur la base des besoins à la base doit être encouragée.

Actions prioritaires

1. Mise en place d'une stratégie de communication ;
2. Mise en place de mesures incitatives et de fonds pour les OSC ;
3. Engagement des OSC dans les comités de pilotage nationaux de la GMV.

L'engagement effectif des OSC permettra :

- D'améliorer l'atteinte des objectifs et résultats de la GMV ;
- Une meilleure transparence sur l'Initiative ;
- Une plus grande cohésion des acteurs autour de l'Initiative ;
- Une meilleure compréhension de la gestion durable des terres dans la GMV ;
- La mobilisation de fonds pour la transformation des zones arides en Afrique ;
- L'augmentation du nombre de bénéficiaires de la GMV.

- **Groupe 4 : Comment améliorer la contribution des OSC à la GMV ?**

Comment savoir qu'un projet d'une OSC correspond à la GMV ?

Le cadre de résultats découlant de la stratégie harmonisée est le cadre de référence à mobiliser pour voir comment les projets contribuent à la GMV.

Préalable : Les OSC doivent donc s'approprier ce cadre de résultats

- Mais il n'y a aujourd'hui pas eu de vulgarisation de ce cadre de résultats
- Et la société civile n'a pas été suffisamment associée à la construction du cadre de résultats (elle l'a été pour la construction de la stratégie régionale harmonisée)

Recommandations :

- Vulgariser le cadre de résultats actuel et favoriser le débat autour de son contenu
- Un alignement du cadre de résultats au cadre de la neutralité proposé par la CNULCD va avoir lieu avant la prochaine COP :
 - Il y a donc une fenêtre de présentation des recommandations possible de la société civile (meilleure adaptation du cadre, et meilleure appropriation par la SC)
- Renouveler la communication sur le cadre de résultats mis à jour et réfléchir à des versions simplifiées pour vulgarisation auprès des organisations à la base
- L'idée d'un point focal de la société civile qui soit le référent par pays est proposée (personne ressource ayant une bonne compréhension du mécanisme et qui puisse être en appui)

Comment améliorer la communication entre la société civile et les agences nationales GMV ?

Préalable : Les populations doivent s'approprier la GMV, pour cela il faut prendre en compte :

- L'utilisation des langues locales pour la diffusion des cadres de référence
- L'appropriation des objectifs de la GMV par les collectivités locales ;
- La valorisation des expertises disponibles dans les OSC.

La communication doit aller dans les deux sens :

- Remontée d'informations cohérentes sur les projets de la société civile ;
- Diffusion d'informations actualisées sur la GMV : ses objectifs, zones d'intervention, plans d'action nationaux, projets ...

Plusieurs moyens et outils complémentaires peuvent être envisagés :

- Une plateforme en ligne est un outil, pas une fin en soi. Il faut savoir qui elle cible (OSC, ANGMV, ... ?), sachant qu'un outil sur internet ne pourra pas toucher tous les acteurs dans les territoires : la plateforme ne peut qu'être une réponse partielle aux besoins de communication.
- Monter une coalition d'acteurs autour de la GMV qui permette le dialogue : il peut alors être possible de s'appuyer sur des coalitions existantes dans les pays :
 - Il doit y avoir un animateur de ces coalitions nationales (rejoint l'idée de point focal)
 - La question de l'échelle : nationale ? régionale ?
 - Ces coalitions doivent permettre aux acteurs de planifier ensemble leurs actions dans le cadre de la GMV
- Utiliser des outils existants : téléphonie mobile, applications Smartphones, méthode 4W

Enfin, l'UA et les ANGMV doivent mettre en place des guichets de financements pour soutenir ce travail de vulgarisation et de capitalisation.

Conclusions de la session 3

Le renforcement de la coopération entre les gouvernements et la société civile pour la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte peut se faire au sein de projets intégrant des OSC comme partenaires de mise en œuvre (exemple : le projet FLEUVE). Cependant ces interventions singulières apparaissent insuffisantes pour valoriser l'étendue de la contribution que peuvent apporter les OSC à la réalisation de l'Initiative.

Une plateforme de partage d'information et de capitalisation en ligne sur la GMV pourrait être un outil permettant de valoriser les actions menées aussi bien par les gouvernements que par les OSC pour réaliser l'Initiative. Aussi, le Forum encourage la Commission de l'Union Africaine ainsi que les autres acteurs à faire de cette question une priorité et à faciliter la mise en place d'une plateforme unique. Il faut garder à l'esprit que la plateforme en ligne ne pourra pas toucher tous les acteurs dans les territoires (manque d'accès internet, capacités informatiques), aussi est-elle une réponse partielle aux besoins de communication, qu'il convient de compléter par d'autres moyens adaptés aux différents publics (téléphonie mobile, radios locales, etc.)

Pour une meilleure implication des OSC, les Agences et Coordinations Nationales doivent également prendre leur rôle en main, en constituant et en opérationnalisant **les alliances nationales de la GMV**. Ces alliances seront des espaces d'interactions entre les acteurs de la GMV autour des questions de planification, de suivi, de capitalisation et de validation des résultats. Ces alliances peuvent également être mises au service du renforcement des capacités des OSC et de la mobilisation de financements. Pour constituer ces alliances et plus largement pour construire des synergies, les Agences et Coordinations Nationales peuvent s'appuyer sur les plateformes et réseaux de la société civile existants, déjà actifs dans le cadre de la GMV.

Enfin, la conclusion de la session précédente sur la définition de critères de labellisation de projets, issus du cadre de résultats de la GMV, a été approfondie dans les travaux de groupe. Il est nécessaire pour l'Union Africaine d'améliorer la vulgarisation du cadre de résultats et d'inclure tous les acteurs, notamment les OSC dans sa révision. Le cadre de résultats doit devenir un outil opérationnel, utilisable aussi bien par les organisations communautaires à la base que par les ONG internationales.



SESSION 4 : Coopération dans la mise en œuvre de la GMV et suivi-évaluation

Cette session est partie du constat qu'il y a parfois une meilleure appropriation de la GMV par la société civile européenne ou asiatique, que par les organisations africaines. La session a donc permis d'échanger sur la contribution possible de collaborations Sud-Sud et Sud-Nord à la réalisation de l'Initiative de la Grande Muraille Verte. Un deuxième temps a été consacré aux dispositifs permettant de suivre et d'évaluer la réalisation de l'Initiative. Ces dispositifs sont encore faiblement déployés dans les pays concernés, aussi le partage d'expériences a donné à voir les méthodes pouvant être adoptées au niveau national ou régional.

1. COOPERATION SUD-SUD ET SUD-NORD

- Renforcement de la coopération dans la mise en œuvre de l'IGMVSS – l'expérience d'ENDA Énergie (Sénégal, Mauritanie)

Présentation de M. Emmanuel Seck, ENDA Énergie

ENDA Énergie a eu à intervenir dans le cadre de plusieurs projets contribuant à la réalisation des objectifs de la Grande Muraille Verte (projet FLEUVE, PROGRES Lait, etc.) Sur la base de ces expériences, ENDA Énergie préconise de promouvoir le réseautage, le montage d'alliances et de coalitions qui peuvent être de plusieurs ordres :

- Réseau d'organisations de la société civile

La Coalition des OSC africaines sur la GDT menée en partenariat avec le PNUD-FEM, OSIWA, Equator Initiative, Suisswatch, le SPONG a contribué à renforcer les capacités des OSC de l'Afrique Subsaharienne pour faciliter leur engagement effectif dans la GDT. Elle a également permis d'influencer les politiques publiques et de faciliter le partage d'expériences et des bonnes pratiques de GDT au profit des communautés.

- Partenariats public-privé à vocation communautaire

Ce type de partenariat a permis de développer la chaîne de valeur lait en mettant en avant l'entrepreneuriat social et rural, dans le cadre du PROGRES Lait.

- Partenariats pluri-acteurs incluant les États

ENDA Énergie s'est engagé dans un consortium avec l'État Mauritanien et un institut de recherche chinois pour développer des projets pilotes de restauration des écosystèmes sur le tracé de la Grande Muraille Verte. Enfin, le projet FLEUVE a été mis en œuvre au Sénégal par un consortium composé d'organisations de la société civile (Drynet, ENDA Énergie, CARI) et de l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte.

La mise en place de ces alliances doit s'appuyer sur un cadre d'échange axé sur les thèmes et secteurs prioritaires à la GMV. Elles doivent également reposer sur une connaissance fine de l'expertise des acteurs de la société civile intervenant dans la GMV. Enfin, les alliances sont une opportunité pour la Grande Muraille Verte de générer davantage de connaissances et d'évidences (publications, recherche-action, etc.) pour renforcer sa visibilité.

- **Développer des partenariats Nord-Sud pour la réalisation d’actions sur le terrain – l’expérience de Tiipaalga (Burkina Faso)**

Présentation de M. Serge Zoubga, Tiipaalga

Dans le cadre de la Grande Muraille Verte, l’ONG Tiipaalga plaide aussi en faveur de l’intervention dans le cadre de partenariats, qui sont une voie pour mobiliser des financements. En effet, les fonds importants (FEM, FVC) ne peuvent être mobilisés que par des coalitions d’acteurs. Par ailleurs, comme le montre l’expérience de Tiipaalga, monter des partenariats avec des ONG du Nord peut permettre d’accéder à des financements qui ne sont pas directement accessibles au Sud. Ainsi l’ONG a eu à travailler dans le cadre d’une alliance entre ONG Nord et Sud pour le déploiement de la Régénération Naturelle Assistée. En plus de l’accès aux financements, ce projet a permis le renforcement des capacités entre partenaires.

- **Se rapprocher des réseaux de la société civile pour favoriser le partage d’expérience – le réseau international Drynet**

Présentation de M. Youssef Brahim, ONG La Rose du Sahel et de l’Espoir / Drynet

Drynet est un réseau international de la société civile centré sur le partage d’informations et d’expériences, et sur le plaidoyer concernant les questions liées aux terres dans les zones arides. A ce titre, le réseau participe aux cadres de concertations liés à la CNULCD.

Le réseau Drynet souhaiterait partager l’expérience de ses membres, présents en Afrique mais aussi sur les autres continents, concernant l’implication des OSC dans les initiatives locales, nationales ou régionales de lutte contre la désertification.

Plus concrètement, la coopération entre Drynet et la Grande Muraille Verte pourrait viser à :

- Promouvoir la coopération Sud-Sud pour le partage d’expériences, la sensibilisation du grand public et l’influence des politiques publiques ;
- Renforcer les capacités des communautés et groupes vulnérables à lutter contre la dégradation des terres dans les zones arides en Afrique, mais aussi en Amérique du Sud et en Asie ;
- Valoriser et documenter les connaissances traditionnelles et ancestrales des populations des zones arides sur la lutte contre la désertification et l’adaptation aux changements climatiques ;
- Soutenir la recherche et la documentation sur les initiatives et innovations locales ;
- Renforcer les capacités des autorités locales sur la gestion des ressources naturelles dans les territoires.

- **Le concept de pôle de services développé par SOS Sahel**

Présentation de M. Abdoulaye Karama, SOS Sahel Burkina Faso

Le Pôle de Services est un concept initié et expérimenté par l’ONG SOS Sahel International dans le cadre de ses actions d’amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle par le soutien aux producteurs. Le Pôle de Services vise à surmonter les contraintes des agriculteurs et éleveurs liées à la difficulté d’accès aux facteurs de production (intrants, stockage, etc.), et à l’encadrement technique insuffisant dans les zones rurales. Le Pôle de Services permet de fournir des services de proximité à moindre coût aux producteurs, afin qu’ils puissent développer et pérenniser leurs activités de production. Pour assurer la durabilité des Pôles de Services, il faut développer une mise en relation entre les acteurs clés clairement définis dans un protocole de collaboration. Ainsi l’ensemble des acteurs impliqués sont formés et les modalités de mise en œuvre sont négociées en fonction du contexte, des objectifs et du potentiel de chaque service.

- Animer le dialogue entre la société civile et la Grande Muraille Verte – l’engagement du ReSaD (Burkina Faso, France, Mali, Niger)

Intervention de Mme Adeline Derkimba, CARI / ReSaD

Le ReSaD est un réseau de la société civile, coordonné par l’ONG française CARI, centré sur la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres dans les pays du Sahel. Il intervient suivant deux grands axes :

- Le plaidoyer auprès des cadres que constituent la CNULCD et la GMV

Au sein de ces cadres, le ReSaD s’attache à défendre la place de la société civile active dans les pays du Sahel. Le réseau porte aussi un plaidoyer pour faire converger les financements sur la question des terres et monter des projets impliquant la société civile. Ainsi le ReSaD et le CARI ont été à l’initiative du montage du projet FLEUVE en menant de longues discussions avec l’Union Européenne, la CNULCD et le Mécanisme Mondial. Ce projet a donné de bons résultats en contribuant à améliorer la prise en main de la lutte contre la désertification par les collectivités locales. Le ReSaD continue ses efforts dans ce sens en poursuivant le déploiement des outils développés dans le cadre du projet.

- Le renforcement des capacités des acteurs investis dans la lutte contre la désertification dans les territoires sahéliens

Pour cela, le réseau favorise le partage d’expérience et le dialogue entre plusieurs acteurs : OSC, collectivités locales, Grande Muraille Verte,... Ainsi, le réseau a contribué à mieux faire connaître la Grande Muraille Verte, mais aussi à sensibiliser les représentants de la GMV sur des préoccupations portées par les autres acteurs. Le réseau s’attache enfin à créer ces liens au niveau national mais aussi sur le terrain : à travers des ateliers sur le pastoralisme transfrontalier, le ReSaD a fait dialoguer des collectivités, des représentants d’organisations pastorales et des agents terrain de la GMV.

Le ReSaD comporte des plateformes de la société civile au Nord (France) et au Sud (Burkina Faso, Mali, Niger). Il représente donc enfin un cadre pertinent pour le montage d’alliances et de coalition Nord-Sud et Sud-Sud : Le réseau a été sollicité au Burkina Faso par l’ONG Both ENDS dans le cadre d’un projet de régénération naturelle assistée (Burkina Faso, Niger, Sénégal). Le SPONG qui représente le réseau dans le pays, a mis en contact Both ENDS avec le CNCOD (ReSaD Niger), pour qu’il participe au projet au Niger.

En tant que collectif régional de la société civile, orienté sur les problématiques liées à la désertification et à la gestion des terres, le ReSaD poursuivra son engagement pour faciliter la collaboration entre Grande Muraille Verte et société civile aussi bien sur le terrain, que dans les cadres politiques et stratégiques liés à l’Initiative.

- Synthèse des échanges

Concernant l’implication de la société civile et la mise en place de réseaux

A la suite de la première conférence sur l’IGMVSS (Dakar, mai 2016), qui avait recommandé de créer les conditions d’une participation élargie de la société civile, un appel à manifestation d’intérêt pour les organisations de la société civile a été lancé par l’Union Africaine en août 2016. Les réseaux de la société civile, dont le ReSaD, ont répondu à cet appel et l’ont diffusé auprès de leur membre. Cependant, à ce jour les OSC qui ont répondu n’ont pas reçu de suites à cet appel.

Les fiches renseignées par les OSC ont été collectées par l’Union Africaine qui s’en est notamment servi pour informer sur la tenue du Forum. Le travail de traitement des informations récoltées se poursuit au niveau de l’Union Africaine. Elles seront ensuite transmises par pays aux Agences et Coordinations de la Grande Muraille Verte, qui auront ainsi un panorama des acteurs. Un suivi sera réalisé pour voir comment les OSC peuvent être mieux mobilisées par les ANGMV.

Un des problèmes rencontrés dans les réseaux concerne la gouvernance et le leadership du collectif. Il est nécessaire d'adopter des dispositions fédératrices et acceptées par tous.

Un autre enjeu est le financement des réseaux. Qu'est-ce qui peut être fait au niveau national pour faire fonctionner ces cadres avec un minimum de moyens ?

Il y a un risque de recommencement perpétuel au niveau des réseaux à chaque nouveau financement.

Dans le cadre de la collaboration au sein d'alliance, un des objectifs pourrait être le renforcement des capacités des OSC du Sud sur l'accès aux financements.

Le Réseau Bilital Maroobé témoigne de son expérience de mise en réseau des organisations pastorales : cela a permis de faire émerger une prise de conscience des problématiques pastorales puis de faire converger des financements sur ces questions. C'est l'action du réseau qui contribue à l'arrivée de ressources.

Les pasteurs sont les premiers à subir la dégradation des terres et sont les premiers à être accusés de dégrader les ressources naturelles (coupe du bois, etc.) La GMV doit développer une stratégie particulière à l'implication de la société civile pastorale.

C'est une recommandation qui émane de la première conférence de Dakar, et une première réponse a été l'invitation de représentants des réseaux pastoraux à ce Forum. La Stratégie Régionale Harmonisée va être révisée pour être alignée à la stratégie 2018-2030 de la CNULCD, le pastoralisme devrait être pris en compte dans cette révision.

Concernant la valorisation des actions des OSC dans le cadre de la GMV

Comment la capitalisation des résultats des actions des OSC est-elle effectuée auprès de la GMV au Sénégal ?

Au Sénégal, la collaboration d'ENDA Énergie et de l'Agence Nationale de la GMV dans le projet FLEUVE a permis de valoriser les actions de la société civile dans le cadre de l'Initiative. Pour cela, les deux structures ont partagé un cadre de résultats commun issu du plan d'action. Elles ont également collaboré dans l'écriture périodique des rapports techniques d'activités.

Par ailleurs, des publications portées par des réseaux comme le Bulletin Drynet ou la Lettre du ReSaD permettent aussi de recueillir et valoriser les résultats des actions de la société civile, menées dans le cadre de la GMV.

2. DISPOSITIFS DE SUIVI-EVALUATION

• La base de données SIG de la Grande Muraille Verte au Burkina Faso

Présentation de M. Jean-Jacques Bahire et de Mme Chloé Salmon, Coordination Nationale de la GMV, Burkina Faso

Au Burkina Faso, il y a un engagement croissant de plusieurs partenaires à accompagner la réalisation de l'Initiative. Ce constat a rendu nécessaire de mettre en place un dispositif pour capitaliser sur les interventions de ces différents partenaires, faciliter le suivi et l'évaluation des actions de terrain et diffuser les acquis. La Coordination Nationale de la Grande Muraille Verte a alors proposé de mettre en place une base de données et un système d'information géographique, avec l'assistance technique et l'appui financier de l'association belge APEFE. Cette base de données sera alimentée avec les données géo référencées des acteurs concourant à la mise en œuvre du plan d'action de la GMV au Burkina Faso. A terme, l'outil permettra de :

- Extraire facilement les données et les statistiques ;
- Produire des cartes thématiques des différentes réalisations et en fonction des besoins de la Coordination Nationale de la GMV et des structures partenaires ;
- Analyser les données afin de suggérer des orientations stratégiques (aide à la décision).

La mise en place de cet outil a suivi une méthodologie participative associant les partenaires de la Grande Muraille Verte :

- Pour la définition des besoins en termes de données, de fonctionnalité et d'organisation de la base de données et du SIG ;
- Pour la validation du modèle conceptuel de données qui schématise l'organisation future des données ;
- Enfin, les partenaires ont bénéficié d'une formation sur l'utilisation du système d'information géographique.

Une fois que la base de données sera finalisée et opérationnelle, les premières données vont y être encodées. La GMV va poursuivre les échanges avec les acteurs intervenants dans la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres pour les fédérer autour de l'outil.

La base de données ne peut pas forcément être dupliquée tel quel dans d'autres pays, car les données qu'elle intégrera répondent spécifiquement aux besoins identifiés au Burkina Faso. En revanche, la méthodologie pour construire cette base de données peut être suivie dans les autres pays.

- **Projet d'évaluation à grande échelle de la dégradation des terres⁴ proposé par l'ONU-Environnement**

Présentation de Mme Margaret Oduk, ONU-Environnement

Ce projet vise à évaluer les outils et méthodes existant pour mesurer scientifiquement les impacts écologiques de la dégradation des terres et des pratiques de gestion durable des terres, afin de guider les investissements futurs en termes de gestion durable des terres. Dans un premier temps le projet sera exécuté auprès de pays pilotes : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Niger et le Sénégal. À terme, les autres pays de la Grande Muraille Verte devront apprécier la méthodologie et les résultats du projet, s'ils en sont satisfaits ils pourront s'engager dans la même démarche avec l'appui du FEM7.

Le projet permettra entre autres de

- Caractériser les méthodes de suivi de la dégradation des terres et d'envisager comment utiliser cette connaissance pour améliorer les politiques et les investissements ;
- Mettre en place des plateformes nationales de mesure de la dégradation des terres autour de méthodes communes. Le projet renforcera les plateformes scientifiques qui existent déjà dans les pays ;
- Renforcer les capacités des acteurs qui s'impliquent dans la mesure de la dégradation des terres.

Le projet part du principe que l'analyse des facteurs de la dégradation des terres ne peut pas se contenter d'une approche globale multi-pays à travers des images satellites. C'est pour cela que quatre pays pilotes seront concernés dans un premier temps, car il sera nécessaire d'aller sur le terrain pour évaluer la dégradation des terres à l'échelle locale aussi bien que nationale. À l'issue du projet une conférence technologique sera organisée pour discuter des technologies les plus adaptées dans les différents pays.

⁴ Large-scale assessment of land degradation to guide future investment in sustainable land management in the Great Green Wall countries (UNEP, IUCN – GEF)

Conclusion de la session 4

La coopération est initialement l'un des principes fondamentaux de la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte. Dans le cadre d'une meilleure implication de la société civile dans l'Initiative, le Forum a convenu de la pertinence de renforcer la coopération Nord-Sud et Sud-Sud. Cela apparaît comme une voie pour mobiliser des financements (disponibles au Nord), pour renforcer les compétences des organisations de la société civile, et enfin pour organiser un partage de pratiques et d'expériences (intra et inter continental) sur la gestion des terres dans les zones arides et semi-arides. Il est recommandé que le renforcement de cette coopération soit organisé en articulation avec les réseaux de la société civile existants. Ainsi, l'Union Africaine et les Agences et Coordinations Nationales de la GMV pourront-elles également mobiliser les organisations de la société civile ayant manifesté leur intérêt pour participer à l'Initiative lors de l'enquête réalisée en 2016.

Enfin, le Forum a souligné le rôle que peuvent jouer les OSC, aux côtés des scientifiques, dans la génération de connaissances et d'évidences, y compris les connaissances traditionnelles, en matière de lutte contre la désertification, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres. Pour le suivi-évaluation de la Grande Muraille Verte, l'implication des OSC aux côtés des scientifiques doit donc être organisée et structurée. Cela peut être fait à l'échelle des pays, selon des méthodes – la base de données SIG mise en place au Burkina Faso par exemple – testées et validées puis adaptée aux situations nationales.



Conclusion

Les trois jours de discussions entre organisations de la société civile et représentants de la Grande Muraille Verte se sont achevés lors d'une cérémonie officielle de clôture marquée par des allocutions de représentants de l'UICN, du SPONG, du Hub Spécial de l'Union Africaine et de la Coordination Nationale de la GMV au Burkina Faso.

Les intervenants ont remercié les participants qui se sont dévoués avec beaucoup de concentration à contribuer à des échanges et travaux riches. Le Forum devrait marquer une étape importante pour la multiplication d'actions sur le terrain conduites en synergie, condition *sine qua none* pour l'atteinte des objectifs de la GMV.

L'objectif général du Forum était de contribuer au renforcement de l'implication effective de la société civile dans la mise en œuvre de l'Initiative Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel. A travers les travaux et les discussions, les participants ont pu formuler des recommandations dont la mise en œuvre devra permettre d'atteindre les objectifs de l'IGMVSS. Ces recommandations s'adressent à tous les acteurs concernés par la mise en œuvre de l'Initiative (Commission de l'Union Africaine, Agences et Coordinations Nationales de l'Initiative, Organisations de la Société Civile, Partenaires Techniques et Financiers). Un appel fort a été fait de s'assurer de la mise en œuvre effective des recommandations, pour éviter de multiplier les fora et rencontres sans avancées visibles et mesurables.

Un engagement important pris par les participants au Forum est de dorénavant systématiser le dialogue avec la société civile dans les cadres de concertation liés à la Grande Muraille Verte.

Recommandations du Forum

RECOMMANDATIONS DU FORUM DE LA GRANDE MURAILLE VERTE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le Forum de la Grande Muraille Verte et de la Société Civile a eu lieu du 24 au 26 Juillet 2018 à Ouagadougou, Burkina Faso sur le thème « Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte : Quelles rôles pour la société civile ? » Près de 100 participants de diverses organisations ont pris part à ce Forum représentant les Etats mettant en œuvre la GMV, les organisations de la société civiles internationales et nationales, les organisations communautaires, les collectivités locales, les partenaires au développement, etc. Les différents débats ont permis de s'accorder sur un certain nombre d'éléments devant accélérer la réduction des écarts dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, relier les acteurs et les secteurs pour renforcer la synergie et le changement d'échelle.

Les travaux du Forum ont été précédés par une cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur le Conseiller technique du Ministre de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso. Au présidium de la cérémonie d'ouverture étaient également présents Monsieur le Coordonnateur de AU-SAFGRAD représentant Mme la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'UA, Monsieur le Directeur régional de l'UICN/PACO, Monsieur le Représentant du Secrétariat permanent des ONG (SPONG), Monsieur le Coordinateur National de l'Initiative Grande Muraille Verte du Burkina Faso. Étaient également présents au Forum, Messieurs les Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Sénégal, du Niger, de Djibouti et de la Mauritanie, Madame la représentante du Coordinateur de l'Initiative Grande Muraille Verte du Nigeria, Messieurs les représentants des Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Mali et du Tchad. Le message fort pour ouvrir les travaux était de rappeler que le Forum GMV et Société civile doit être un dialogue débarrassé de méfiance, de suffisance et de préjugés.

Ainsi, durant les trois jours de travaux, les différents acteurs ont mis un accent sur la nécessité pour eux de promouvoir et de s'approprier le concept de la Grande Muraille Verte. D'où la nécessité de revenir sur ce qu'elle est véritablement :

- La GMV est avant tout **un Programme intersectoriel et intégré** prenant en compte les réalités socioéconomiques et écologiques des zones arides et semi-arides d'Afrique.
- La lutte contre la désertification est **un enjeu de développement majeur** dont la réalisation sera l'œuvre d'une action collective ou ne le sera pas.
- La GMV va au-delà des aspects **résilience/humanitaire** pour embrasser le développement intégré des communautés.
- La GMV **n'est pas et n'a jamais été une ligne d'arbres** allant de Dakar à Djibouti, même si elle accorde une place importante aux questions de restauration des écosystèmes, de reforestation et d'afforestation. Il s'agit surtout d'une **métaphore exprimant un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités de résilience/développement** des personnes et des écosystèmes et à mettre en place une mosaïque de Hub ruraux de développement qui permettent aux hommes, aux femmes et aux jeunes des zones arides de vivre décemment chez eux, sans conflits pour l'accès et le contrôle des ressources et sans migrations forcées et/ou écologiques.
- La Grande Muraille Verte est un programme qui permet de fédérer et de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des 3 Conventions de Rio (Désertification, Changement Climatique et diversité biologique) et de développer des actions permettant d'étendre aux zones arides, les efforts des gouvernements pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine: « l'Afrique que nous voulons ». En cela, elle interpelle fortement la communauté des OSC qui doit travailler à **établir des passerelles entre l'GMV et ces objectifs régionaux et globaux de développement durable**.

- Enfin les participants ont convenu de l'importance capitale de l'impact positif que les actions de la GMV peuvent apporter sur **l'atténuation des changements climatiques, en améliorant le stockage de carbone dans les sols et la biomasse**. En effet, si aucune action n'est prise pour contrer les risques climatiques, toutes les autres actions en faveur des populations seraient vaines.

Conclusions des travaux

Après s'être mis d'accord sur la nature de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, différents aspects ont été mis en exergue pour faciliter une collaboration symbiotique entre la société civile internationale et nationale, les structures étatiques, les collectivités locales, les organisations communautaires, etc. Parmi ces aspects, on notera essentiellement : (i) la coordination et la synergie des acteurs, (ii) la communication et la gestion des connaissances, (iii) le suivi-évaluation, (iv) la mobilisation des ressources, (v) la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

• **Coordination et synergie des acteurs**

La coordination effective a été identifiée comme l'un des aspects à prendre en compte pour favoriser une meilleure implication de la société civile. A cet effet, diverses recommandations ont été faites :

- Les différents acteurs doivent travailler à l'implication effective de la société civile, y compris les groupes de femmes, de jeunes, de pasteurs, etc. dans la mise en œuvre de l'IGMVSS
- Développer une synergie axée sur l'intérêt des communautés et non sur des bases pécuniaires.
- Encourager et faciliter le rapprochement entre les structures nationales de coordination de la GMV et les OSC.
- Mettre sur pied des mécanismes capables de faciliter la descente et la remontée des informations.
- Les différents acteurs de la société civile doivent aligner leurs interventions sur le cadre de résultats de la GMV et les différents plans d'action nationaux.
- Les agences nationales de la GMV devraient renforcer leur collaboration avec les collectivités locales et mettre sur pied un cadre de communication dynamique et inclusif qui informe de la vision correcte et des objectifs de la GMV.
- La société civile, à travers les organisations faitières, est encouragée à mobiliser les groupes au niveau national et renforcer les alliances nationales promues par les agences/coordinations nationales de la GMV.
- Mettre sur pied des mécanismes pour la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques obtenues dans le cadre de la Grande Muraille Verte.
- **Définir des critères de labellisation** sur la base du Cadre de résultats de la GMV et les plans d'action nationaux.
- L'État et les OSC doivent encourager la mutualisation des ressources (financières ou humaines) pour faciliter la mise en œuvre des projets dans le cadre de la GMV.
- Les structures étatiques doivent assurer leur rôle régalien afin de tirer profit de la présence des OSC sur le terrain.
- Renforcer le partenariat opérationnel avec les OSC ayant fait leurs preuves dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV.
- Prendre en considération les plateformes existantes pour éviter les compétitions entre les différents acteurs.
- Mettre l'Homme au centre de toutes les initiatives pour faciliter la collaboration/complémentarité entre les OSC et les structures gouvernementales dans la mise en œuvre de la GMV.

- **Communication et gestion des connaissances**

Les participants sont également tombés d'accord sur la nécessité de renforcer les activités de communication entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV. La société civile, très impliquée dans les communautés, a un rôle central à jouer dans la promotion et l'appropriation des objectifs de l'Initiative par les populations. A cet effet, les recommandations suivantes ont été faites :

- Renforcer les efforts de communication pour permettre une **appropriation** par les populations et les différents acteurs du **concept** de Grande Muraille Verte.
- Prendre des mesures pour vulgariser la stratégie harmonisée et le Cadre de résultats.
- **Développer une communication axée** sur les résultats pour faciliter la mobilisation des ressources.
- **Encourager le rôle des ONG** dans le travail d'éducation environnementale au-delà de leurs activités de reboisement.
- Renforcer la communication et prendre en considération les communautés locales en traduisant les contenus en langues locales et en utilisant les supports innovants et adaptés à leur contexte.
- **Pour la plateforme de partage d'informations**, le Forum encourage la CUA et les autres acteurs à **faire de cette question une priorité** lors de la réunion de suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce Forum qu'elle compte organiser dans les prochains mois.
- Afin de faciliter les discussions autour de cette plateforme, le Forum a invité la CUA à partager la note conceptuelle de la plateforme développée en 2013 et discutée lors du Comité de pilotage en 2014. Chaque institution intéressée par le projet de plateforme pourrait enrichir cette note conceptuelle des propositions qu'elle met sur la table de manière à faciliter la mise en place d'une plateforme unique.
- **Créer une liste de diffusion des OSC souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre de la GMV que l'UA a recensé et des participants au Forum** pour faciliter la collaboration entre les membres de la société civile soutenant la réalisation des objectifs de la GMV.

- **Suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative**

Les OSC sont des acteurs importants avec un rôle clé à jouer dans le suivi et évaluation de l'Initiative. Sur ce point, ce qui suit a été encouragé :

- Encourager l'appropriation du cadre des résultats et les plans d'action nationaux pour faciliter le travail de suivi et évaluation.
- Développer un modèle de rapportage qui prend en compte les spécificités de l'activité de la société civile dans le cadre de la mise de l'IGMV.
- Impliquer les OSC dans la prochaine révision de la Stratégie harmonisée et du Cadre de résultats en vue de son alignement sur le nouvel agenda de l'UNCCD.

- **Mobilisation des ressources**

La mise en œuvre effective ne saurait voir le jour si les différentes parties prenantes n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour matérialiser le programme au sein des communautés. Les OSC et les autres acteurs, afin de contribuer à une mobilisation plus importante des ressources, ont été interpellés sur les points suivants :

- Encourager le développement des produits du terroir et leur labellisation.
- Explorer les opportunités de financement de la diaspora pour soutenir les activités de la GMV (mécénat pour les entreprises sociales).
- Mettre un accent sur la dimension socioéconomique de l'Initiative en explorant par exemple les niches d'emploi pour la jeunesse.
- Renforcer les efforts de mobilisation de ressources et explorer les possibilités de mobilisation des financements innovants, y compris le recours à l'expertise de la diaspora africaine et à leurs transferts monétaires et financiers.

- **Créer des guichets au niveau des fonds nationaux existant et particulièrement des fonds pour l'environnement**, pour financer les activités de la Grande Muraille Verte portées par les OSC au niveau national.
- Les partenaires financiers et techniques doivent davantage s'impliquer dans la mise en œuvre de l'Initiative.
- **Renforcer la capacité financière des communautés** à travers le développement des activités génératrices de revenus (cas des filières Balanites et Lait au Sénégal et en Mauritanie, de la filière dattes au Tchad et de la filière Gomme arabique au Tchad, Soudan, etc.).
- **Rendre inclusive la révision de la stratégie régionale harmonisée de mise en œuvre de l'IGMVSS et de son cadre de résultat**, afin que l'ensemble des acteurs puisse partager une vision et une stratégie commune et faciliter la mobilisation des ressources.

• **Coopération Sud-Sud et Nord-Sud**

La coopération est l'un des principes fondamentaux de la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte comme le souligne sa Stratégie régionale harmonisée. La Société civile joue un rôle clé dans le cadre de la coopération et les participants ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

- **Encourager l'implication des ONG** dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et le développement de projets transfrontaliers.
- **Promouvoir le réseautage, les coalitions et les consortiums** tout en s'assurant que les principes de transparence, de redevabilité, de solidarité, de complémentarité, de bonne gouvernance et de leadership assumé prévalent dans la dynamique de coopération. De tels réseaux faciliteront la mobilisation des ressources et la mutualisation des efforts à l'image de ce qu'a pu faire le réseau des éleveurs de l'Afrique de l'Ouest qui, en l'espace d'une décennie ont permis la prise en compte effective de la problématique pastorale dans les politiques de développement.
- **Mettre en place un Roster des experts OSC** et voir comment utiliser cette expertise pour l'élaboration des projets bancables, des projets accessibles aux financements innovants (GCF, PPP, Diaspora, etc.) et faciliter l'opérationnalisation et la généralisation des « Pôles de Services ». **La Commission de l'UA est encouragée** à cet effet, à faire le point sur l'appel à manifestation d'intérêt qui avait été fait en 2016 pour mobiliser la société civile africaine pour la mise en œuvre de la GMV, et de **s'assurer que ce Roster des OSC est finalisé** dans les meilleurs délais, mis en ligne et utilisé par les acteurs pour la promotion de la coopération Sud-Sud, la coopération inter OSC et la coopération entre structures étatiques, secteur privé et OSC.
- **Les OSC doivent contribuer à la génération des connaissances et des évidences dans le cadre de la GMV**, y compris dans le domaine des connaissances traditionnelles.
- **Promouvoir la collaboration avec les collectivités locales et l'intercommunalité** et cela au-delà même des frontières nationales.
- **Promouvoir le principe de solidarité** pour renforcer la confiance au sein des réseaux.
- **Renforcer les capacités des OSC du Sud** pour faciliter la mobilisation des ressources.
- Développer aux différents niveaux des stratégies pour **l'implication de la société civile pastorale** dans la mise en œuvre de l'IGMVSS conformément aux conclusions et recommandations de la 4ème session du Comité de Pilotage régionale de la GMV.
- Promouvoir la coopération Sud-Sud entre les OSC africaines et les OSC intéressées d'Asie et d'Amérique Latine, notamment sur l'échange d'expérience, le renforcement des capacités, la protection et la valorisation des savoirs traditionnels ainsi que le transfert de technologie."

Annexes

1. PROGRAMME DU FORUM

Jour 1 : Mardi 24 Juillet 2018

Horaire	SESSION 1 : OUVERTURE ET CADRAGE
8.00 – 8.30	Enregistrement des participants (<i>Secrétariat IUCN</i>)
9.00 – 10.00	<p>Session 1A : Cérémonie d'ouverture : Maître de Cérémonie</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Mot de bienvenue (Coordinateur GMV Burkina Faso) ⇒ Mot de bienvenue (Secrétaire Exécutif du SPONG, Burkina Faso) ⇒ Allocution du Directeur d'IUCN/PACO ⇒ Allocution de Mme Josefa Sacko Correia, Commissaire, ERA, CUA ⇒ Discours d'ouverture (Ministre de l'Environnement du Burkina Faso) <p>Photo de groupe</p>
10.00 – 10.30	Photo de Groupe et Pause-Café
10.30 – 13.00	<p>Session 1B : Session de cadrage de l'atelier. Modération et rapportage : Mauritanie</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présentation, discussion et adoption des objectifs et de l'ordre du jour du Forum ⇒ Note principale: Programme pour l'Environnement Mondial et le rôle des OSC / ONG/ OCB. Par ONU Environnement ⇒ Présentation de l'IGMVSS, son cadre de résultats et l'état de mise en oeuvre. Par l'Africa Special Hub <p>Questions & Réponses Identification des messages clé pour la société civile</p>
13.00 – 14.30	Pause - Déjeuner
	Session 2 : Contribution des OSC à la mise en œuvre de l'IGMV. Modération et rapportage : Niger
14.30 – 16.00	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les initiatives promues/Exécutées par les ONG internationales ⇒ CARI ⇒ SOS Sahel ⇒ Red Cross Nederland ⇒ Three Aid ⇒ Les initiatives de IUCN <p>Questions & Réponses</p>
16.00 – 16.30	Pause – Café
16.30 – 18.00	<p>Session 2 (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Les initiatives de DryNet network ⇒ M2E ⇒ Initiatives promues par des ONG Africaines <ul style="list-style-type: none"> ⇒ SPONG/ReSaD ⇒ JUDEV ⇒ AFAO <p>Discussions Générales</p>
18.00	Suspension

Jour 2 : Mercredi 25 Juillet 2018

Horaire	SESSION 3 : Renforcer la coopération Gouvernements – Société Civile dans la mise en œuvre de l'IGMVSS. Modération et rapportage : Sénégal
08.30 – 09.00	Récap du premier jour (CUA-IUCN)
09.00 – 10.00	⇒ Expériences réussies <ul style="list-style-type: none"> ➤ ENDA-Tiers Monde - Sénégal ➤ Tii Paalga - Burkina Faso Questions / Réponses
10.00 – 10.30	Pause – Café
	SESSION 3 : Renforcer la coopération Gouvernements – Société Civile dans la mise en œuvre de l'IGMVSS (Suite)
10.30 – 12.00	⇒ Solutions possibles pour une communication effective, partage de connaissance parmi les parties prenantes <ul style="list-style-type: none"> ○ AUC ○ IUCN ○ SOS Sahel ○ ReSaD ○ BRICKS
12.00 – 13.00	⇒ Travaux de Groupes G1 : Les Contraintes liées à la compréhension des fonctions et rôles des agences/unités nationales de la GMV et les solutions possibles G2 : Les contraintes liées à la vision réductrice du champ d'action de l'IGMVSS et les solutions possibles G3 : Les contraintes propres aux OSC et les solutions possibles. Évaluer les expériences locales et internationales qui promeuvent les OSC et leur mise à l'échelle. G4 : Quelles mesures à mettre en place pour favoriser la participation active de l'OSC, y compris les risques et menaces potentiels
13.00 – 14.00	Pause - Déjeuner
14.00 – 15.00	Travaux de groupe (Suite)
15.00 – 16.00	⇒ Restitution des travaux de groupe <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe 1 ○ Groupe 2 ⇒ Discussions générales
16.00 – 16.30	Pause – Café
16.30 – 18.00	⇒ Restitution des travaux de groupe <ul style="list-style-type: none"> ○ Groupe 3 ○ Groupe 4 ⇒ Discussions générales
18.00	Suspension

Jour 3 : Jeudi 26 Juillet 2018

Horaire	SESSION 4 : Coopération dans la mise œuvre de l'IGMVSS et Renforcement du suivi-évaluation. Modération : Hub Spécial – Union Africaine :
08.30 – 09.00	Récap du Jour 2 (CUA-IUCN)
09.00 – 10.30	⇒ La coopération Sud – Sud et Sud – Nord – Sud : Les principes pour un réel renforcement des capacités des OSC africaines et le développement de leur leadership dans la mise en œuvre de l'IGMVSS <ul style="list-style-type: none"> ○ ENDA ○ Tii palga ○ La Rose ○ SOS Sahel
10.30 – 11.00	Pause – Café
11.00 – 12.00	⇒ Suivi – évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du projet “Large-scale assessment” Par of ONU-Environnement ○ Présentation du modèle base de données de l'IGMVSS au Burkina Faso
12.00 – 13.00	Présentation des recommandations et clôture Cérémonie de clôture (SPONG, IUCN, GMV-Burkina, UA)
	Pause - Déjeuner

2. LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NAME	COUNTRY	ORGANIZATIONS	CONTACTS
01	ABDOULFATAH ABDOURAHMAN ARAB	DJIBOUTI	GGW DJIBOUTI	abdoulfatah91@outlook.fr
02	ADAM MAHAMAT KOULFOU	CHAD	SOS SAHEL TCHAD	Adam8makourada@yahoo.fr
03	ADAMA DOULKOM	BURKINA FASO	GGW BURKINA	douikom.adama@yahoo.fr
04	ADELINE DERKIMBA	FRANCE	CARI / RESEAU SAHEL DESERTIFICATION (RESAD)	adeline@cariassociation.org
05	ALFRED SAWADOGO	BURKINA FASO	SOS SAHEL	Sawadogo.alfred.undp@gmail.com
06	ALOU FAYE	BURKINA FASO	IUCN	aliou.faye@iucn.org
07	AMADOU BA	MAURITANIE	ONG NAFORE	gaonadio80@gmail.com
08	BAHIRE JEAN JACQUES	BURKINA FASO	GGW BURKINA FASO	jeanjacquestbahire@yahoo.fr
09	BAMA BLAISE	BURKINA FASO	CPF	blaisoba@yahoo.fr
10	BLAISE SOME	BURKINA FASO	SOS SAHEL	Blaise.some@sossahel.com
11	BONKOUNGOU SAYOUBA	BURKINA FASO	A P E D R YAKO	saibonkougou@gmail.com
12	BRAHIMI CELIA	FRANCE	LA ROSE	Celia.brahimi@gmail.com
13	CAMILLE LANKOUNDE	BURKINA FASO	JUDEV D	judevd_burkina@yahoo.fr
14	CISSE BOUBACAR	BURKINA FASO	CRUS	bolimam@yahoo.fr
15	COLONEL PAPE SARR	SENEGAL	GGW SENEGAL	mbilsarr@yahoo.fr
16	DAHANI DRAMANE	BURKINA FASO	ARFA	dramanedahani@yahoo.fr
17	DAOUDA KONARE	MALI	GGW MALI	daoudakonar@yahoo.fr
18	DAVID PLATTNER	USA	M2E	dp@m2e.network
19	DOULCOM LAZARE	BURKINA FASO	MOUVEMENT ECOLOGIQUE DU BURKINA FASO	doulcomlaz@yahoo.fr
20	DOULKOM GUILLAUME	BURKINA FASO	SOS SAHEL	Guillaume.koulom@sossahel.org
21	DR. A. D. UMAR	NIGERIA	YAKAMATA DEVELOPMENT INITIATIVE	hadumar1@gmail.com
22	ELMEKASS AHMED	BURKINA FASO	UA-SAFGRAD	ElMekassA@africa-union.org
23	EMMANUEL SECK		ENDA	ssombel@yahoo.fr
24	ESTELLE NIKIEMA	BURKINA FASO	IUCN	estelle.nikiema@iucn.org
25	FRANÇOIS PAUL RAMDE	BURKINA FASO	UFC DORI	ramdefp@gmail.com
26	FRANÇOIS TAPSOBA	ETHIOPIA	AFRICAN UNION; GGWSSI AFRICA SPECIAL HUB	Francois.Tapsoba@fao.org
27	GEORGES BAZONGO	BURKINA FASO	TREE AID'S	georges.bazongo@treeaid.org
28	HAROUNA ABARCHI	NIGER	AREN	ab.harou@gmail.com
29	HIWOT MINWUYELET	ETHIOPIA	SOS SAHEL	hiwot.minwuyelet@sossahel.org
30	IBRAHIM WOLI	CHAD	CONSEIL NATIONAL DES PRODUCTEURS RURAUX DU TCHAD	wollibrahim@yahoo.fr
31	IBRAHIMA SEMEGA	MALI	OMADEZA / GCOZA / RESAD. DRYNET-MALI	sikubine@yahoo.fr
32	JACQUES SOMDA	BURKINA FASO	IUCN	Jacques.Somda@iucn.org
33	JEAN MARC GARREAU	BURKINA FASO	SOS SAHEL	jean-marc.garreau@sossahel.org
34	JERRY LEMOGO	KENYA	CONSULTANT	jlemogo@yahoo.fr
35	JOHN MOFFETT	UNITED KINGDOM	TREE AID'S	John.Moffett@treeaid.org;
36	KABORE SEYDOU	BURKINA FASO	TERRE VERTE	Guie.azn@eauterreverdure.org
37	KABORE SUZANNE	BURKINA FASO	CILSS	Suzanne.kabore@cilss.int
38	KARAMA ADOULAYE	BURKINA FASO	SOS SAHEL	abdoulayekarama52@gmail.com
39	KI PHILIPPE	BURKINA FASO	AFRIQUE VERTE	afrique.verte@gmail.com
40	KOURA DIBRILLOU	BURKINA FASO	DIQBASS	Djibril_koura@yahoo.fr
41	LEGAY CHRISTIAN	BURKINA FASO	AUTRE TERRE	Christian.legay@autreterre.org
42	LEHLOU SIDI MOHAMED	MAURITANIE	GGW MAURITANIE	lehlou2007@yahoo.fr
43	LEWIS JOHN VAN DUSEN	USA	M2E	jvdlewis@gmail.com
44	LOUGUE NOUROUDINE	BURKINA FASO	SPONG/ RESAD	nouroudinelougue@gmail.com
45	MAGERO CHRIS	KENYA	IUCN	Chris.Magero@iucn.org
46	MAHAMAT ABDERAMANE MAHAMAT	CHAD	MIDEL	marabderamani@gmail.com

47	MAIGA AMADOU	BURKINA FASO	A2N	amadounouhoumaiga@gmail.com
48	MAISHAROU ABDOU	NIGER	GGW NIGER	maisharou.abdou@yahoo.fr
49	MAMADOU KOUTOU	BURKINA FASO	UA-SAFGRAD	Koutoum@africa-union.org
50	MANON ALBAGNAC	BURKINA FASO	CARI / RESEAU SAHEL DESERTIFICATION (RESAD)	projet.resad@gmail.com
51	MARGARET ODUK	ETHIOPIA	UNEP	oduk@un.org
52	MASUMBUKO BORA	BURKINA FASO	IUCN	Bora.MASUMBUKO@iucn.org
53	MBERYO NOËLLA	BURKINA FASO	IUCN/INTERN	noelmberyo@gmail.com
54	MILLOGO MICHEL	BURKINA FASO	ASSOCIATION FASO GREEN DEVELOPPEMENT (AFGD)	greendev2017@gmail.com Michoumillogo@yahoo.fr
55	MINOUGOU ZOÉYANDÉ RODRIGUE	BURKINA FASO	APN-SAHEL	apn@fasonet.bf
56	MAGATTE FALL SOW	SENEGAL	AFAO WAWA	afaowawa@afaowawa.org maguyfal@yahoo.fr
57	VALEA/DIALLO FATIMATATA	BURKINA FASO	PASMEP	fatouvalea@yahoo.fr
58	MODIBO OUMAROU	BURKINA FASO	APESS	modibooumarou@gmail.com
59	MOHAMED EGUEH WALIEH	DJIBOUTI	ONG PAIX ET LAIT	medeguehdjib@yahoo.fr
60	BERNARD TERRIS	FRANCE	DANAYA / GTD / RESAD	bernard.terris@danaya-france.org
62	MOUSSA HALILOU	NIGER	CNCOD / RESAD	resadniger@yahoo.fr
63	AMSA SILERANDA BARKA	NIGERIA	GGW NIGERIA	babyharuna8@yahoo.com
64	NGABO GANDA	CHAD	ASSOCIATION LEAD TCHAD	gandangabo@yahoo.fr
65	OUEDRAOGO M. MATHIEU	BURKINA FASO	RESEAU MARP-BURKINA	ouedraogom.mathieu@yahoo.fr
66	OUEDRAOGO RICHARD	BURKINA FASO	SPONG / RESAD	Ouedraogorichard36@yahoo.fr
67	OUEDRAOGO WINDIMPOUI	BURKINA FASO	CPF	Owindimpoui33@yahoo.fr
68	OURERATOU OUEDRAOGO	BURKINA FASO	IUCN/INTERN	Oureourai88@yahoo.fr
69	OUSENI OUEDRAOGO	BURKINA FASO	INADES	Oued_ousсени2003@yahoo.fr
70	PIERRE OMER OUEDRAOGO	BURKINA FASO	SPONG / RESAD	omer_ouedraogo@yahoo.fr
71	RAMADJI NGANGTAR	CHAD	GGW CHAD	daidom8@gmail.com
72	RAZINGRIM OUEDRAOGO	BURKINA FASO	IUCN	Razingrim.OUEDRAOGO@iucn.org
73	SALIFOU OUEDRAOGO	BURKINA FASO	SOS SAHEL	Salifou.ouedraogo@sossahel.org
74	SALMON CHLOE	BURKINA FASO	COORDINATION GGWSSI	c.salmon@Apefe.org
75	SANON ARSENE ALAIN	BURKINA FASO	IUCN	arsene.sanon@iucn.org
76	SANOU ISSOUF	BURKINA FASO	FENOP	Sissoufou1@yahoo.fr ; fenop@fasonet.bf
77	SANOU SOUMAILA	BURKINA FASO	ROAC	Sanou_toggo@yahoo.fr
78	SAVADOGO T. BARTHÉLEMY	BURKINA FASO	AZND	barth_tel@yahoo.fr
79	SEMDE ANDRE	BURKINA FASO	ONG WEND-PUIRE	semdeandre@yahoo.fr
80	SIDIBE DOURAMANE	BURKINA FASO	INTERPRETER	doursid@yahoo.fr
81	SORI/DOUGLAS ZARINA	BURKINA FASO	SELF HELP AFRICA	Zarina.douglassori@selfhelpafrica.org
82	TAHMANE MARIEM	MAURITANIE	TEWAZOUNE	mariemeabdr@gmail.com
83	TAPSOBA MAHAMADOU	BURKINA FASO	INTERPRETER	mamtapsoba@hotmail.com
84	THIOMBIANO D. JERÔME	BURKINA FASO	RECOA	thiojerome@yahoo.fr
85	TOMETY YAОВI DJIVENOU	BURKINA FASO	COORDINATION GGWSSI	Djivenou.tometry@yahoo.fr
86	YAMEOGO KOFFI MICKAEL	BURKINA FASO	SPONG / RESAD	Mickaelyk@yahoo.fr
87	YAYA SEBGO	BURKINA FASO	COMMUNE DE DORI	sebgo70@yahoo.fr
88	YI-BOUR BAZIE FABRICE	BURKINA FASO	COORDINATION GGWSSI	fyb.bazie@apefe.org
89	YOUSSEF BRAHIMI	FRANCE	LA ROSE	y.brahimi@larouteasso.org
90	ZONGO HAROUNA	BURKINA FASO	FNGN	zongoarouna@yahoo.fr
91	ZOUBGA SERGE	BURKINA FASO	TIIPALGA	Tsr.zoubga@gmail.com